



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

# Analyse de l'environnement Projet d'information sur le marché du travail 2009

## Analyse de l'environnement

À l'intention du Conseil sectoriel de la police



R.A. Malatest & Associates Ltd.  
294, rue Albert – Suite 400  
Ottawa ON K1P 6E6

Tél. : (613) 688-1847  
Télec.: (613) 288-1278

[www.malatest.com](http://www.malatest.com)

le mercredi 15 avril 2009

400-294, rue Albert  
Ottawa, ON K1P 6E6  
Tél. : (613) 688-1847  
Télec. : (613) 288-1278

1206-415, rue Yonge  
Toronto, ON M5B 2E7  
Tél. : (416) 644-0161  
Télec. : (416) 644-0164

858, av. Pandora  
Victoria, C.-B. V8W 1P4  
Tél. : (250) 384-2770  
Télec. : (250) 384-2774

300-10621, 100<sup>e</sup> Avenue  
Edmonton, Alb. T5J 0B3  
Tél. : (780) 448-9042  
Télec. : (780) 448-9047

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>3</b>
<b>SECTION 1 INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
<b>SECTION 2 GÉNÉRALITÉS</b>	<b>6</b>
Démographie	6
1. Accroissement de la population	6
2. Nouvelles tendances démographiques	7
3. Urbanisation	8
4. Raciaux visibles et immigration	9
5. Langues	10
6. Population autochtone	11
Société	14
1. Pauvreté	14
2. Éducation	16
3. Toxicomanie	17
4. Racisme et xénophobie	19
5. Intolérance religieuse	20
6. Connectivité et journalisme	21
Économie	23
1. Fléchissement économique	23
2. Emploi	23
3. Incidences régionales éventuelles	23
4. Conséquences éventuelles pour le financement de la police et des services d'urgence	24
Politique et gouvernement	25
1. Sécurité nationale <sup>91</sup>	25
2. Structure	25
3. Contexte juridique	25
<b>SECTION 3 INTÉRÊTS POLICIERS</b>	<b>27</b>
Sécurité publique	27
1. Conflits mondiaux	27
2. Terrorisme	28
3. Radicalisation	29
4. Infrastructure essentielle	30
5. Crime organisé : violence des gangs	31
6. Industrie de la drogue	33
7. Contrefaçon et propriété intellectuelle	36
8. Migrations illégales des personnes	37
9. Profilage racial	39
10. Victimisation	40
11. Vol d'identité	41
Science et technologie	43
1. À l'appui de la technologie	42
2. Informatique	42
3. Lacunes technologiques	44
4. Technologies de l'information et des communications	45
5. Cybercriminalité	46
6. Nouveautés de l'identification par radio-fréquences	47

7. Biotechnologie et nanotechnologie .....	48
Gestion des ressources humaines .....	50
1. Finances .....	49
2. Perception publique et satisfaction des citoyens .....	50
3. Sous-représentation des femmes et des raciaux visibles.....	52
4. Tendances à la retraite et vieillissement de la population .....	52
5. Services de sécurité privés ou services de police publics .....	53
6. Concurrence pour les travailleurs, recrutement et maintien de l'effectif .....	54
<b>SUIVI.....</b>	<b>57</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>57</b>

---

## RÉSUMÉ

---

Ce serait un euphémisme que de dire que le monde est en constante évolution.

Tous les phénomènes sociaux semblent s'être complexifiés, ainsi que les interrelations entre les différentes tendances démographiques, sociales et économiques. Les forces policières du Canada travaillent ensemble pour faire face à ce changement social de fond.

Dans ce contexte, l'Analyse environnementale du secteur de la police de 2009 offre un instantané de la société canadienne et des enjeux mondiaux intéressant la collectivité policière. Ce rapport porte sur l'incidence de cette transformation sociale sur la police, et ce, en vue d'obtenir une meilleure idée de la réalité policière au Canada.

À la lumière des résultats de l'*Enquête 2008* (menée au nom du Conseil sectoriel de la police (CSP) à même le Web et le courriel), nous avons arrêté les grands thèmes du présent document. Nous avons demandé aux parties prenantes de se prononcer sur le contenu éventuel d'une analyse environnementale du CSP. Ainsi, compte tenu des suggestions formulées, nous avons augmenté la liste des thèmes pour aborder ceux de la Démographie, de la Sécurité publique et de la Gestion des ressources humaines.

Pour chacun des thèmes retenus, nous avons analysé les données disponibles pour inventorier l'information la plus utile. Au besoin, nous explorons chacun de ces thèmes à l'échelle macro-économique en prenant soin de dégager les statistiques et les grandes tendances internationales, puis nous approfondissons les données micro-économiques pour nous prononcer sur les particularités canadiennes et, plus précisément, sur les intérêts provinciaux ou régionaux. Ci-après, un récapitulatif des tendances-clés illustrées dans le rapport.

**La population mondiale, ainsi que la population canadienne, est en pleine expansion.** Le Canada dépend de plus en plus de l'immigration pour accroître sa population et surtout renouveler sa population active. La population canadienne vieillit : un Canadien sur trois étant au nombre des enfants de l'après-guerre, le pays fait face à une vague de départs à la retraite. Les forces de l'ordre auront de nouveaux défis à relever, alors que les policiers partent à la retraite et que les jeunes s'intéressent peu à la carrière de policier.

Si, à l'échelle mondiale, le Canada jouit d'un certain avantage économique, il n'empêche que la **pauvreté est problématique pour plusieurs sous-populations.** Par ailleurs, la **présente incertitude économique** en inquiète davantage plus d'un. Les sans abri et les pauvres, ainsi que les populations autochtones, continuent d'être surreprésentés dans le monde de la justice tant à titre de victimes que de criminels. Les milieux policiers devront s'adapter à de nouvelles réalités dans un proche avenir, surtout si, comme certains l'affirment, il y a bel et bien un lien causal entre le statut socio-économique et le taux de criminalité.

**Il y a de plus en plus de Canadiens qui poursuivent des études post-secondaires** et ils sont de plus en plus nombreux à maîtriser l'informatique et la technologie. Cependant, **la technologie est une arme à double tranchant pour la police**, car si elle peut servir à élucider des crimes et à s'en prémunir, ainsi qu'à recueillir et à stocker des données, elle contribue à la multiplication des crimes de col blanc, tels la fraude, le vol d'identité et autres actes prédateurs.

**Les centres commerciaux, les ensembles résidentiels protégés et les nouvelles formes de propriété brouillent les lignes de démarcation entre les espaces publics et les espaces privés**, ce qui oblige les services de police publics à collaborer davantage avec les services de sécurité privés. Les lignes de démarcation et de juridiction propres aux cybercrimes représentent un autre défi qui nécessitera une meilleure coordination des services de police du monde entier.

**La diversité en matière de culture, de style de vie et de moralité est un autre défi de taille pour les politiciens et la police**, alors que la société canadienne essaie de trouver un terrain d'entente où l'on fait place à la diversité et à une interprétation équitable de la législation.

## SECTION 1 INTRODUCTION

---

Cette analyse environnementale est le résultat d'un examen de la documentation et des analyses environnementales des forces policières du Canada, entrepris en 2008. La recherche a été menée par R.A. Malatest & Associates Ltd. au nom du Conseil sectoriel de la police (CSP). La recherche avait pour objet de déterminer l'intérêt et l'appui que le Conseil sectoriel de la police (CSP) obtiendrait s'il procédait régulièrement à une analyse environnementale de l'industrie.

Le CSP a envoyé un questionnaire à plus de 300 organismes : des petits corps policiers régionaux aux plus grands en passant par des collèges offrant des cours en sciences policières et des organismes de tous genres. Quelque 48 répondants ont bien voulu remplir la version abrégée du questionnaire et ce sont leurs réponses qui nous ont permis de tirer certaines conclusions.

Dans un premier temps, nous avons constaté que 22 de ces 48 organismes mènent leur propre analyse environnementale, soit :

Division de la sécurité – Ministère  
de la Sécurité communautaire et  
des services correctionnels de  
l'Ontario  
Fleming College of Law, Justice  
and Community Services  
Police de Calgary  
Police de Hamilton  
Police provinciale de l'Ontario  
Police régionale de York  
Service de police communautaire  
de Cornwall  
Service de police d'Edmonton  
Service de police de Barrie  
Service de police de Brantford  
Service de police de Guelph  
Service de police de Regina

Service de police de Toronto  
Service de police de Vancouver  
Service de police de la Ville de  
Gatineau  
Service de police de la Ville de  
Laval  
Service de police de la Ville de  
Trois-Rivières  
Service de police Mnjikaning  
Service de police régional de  
Halton  
Service de police régional de  
Niagara  
Service de police régional de  
Waterloo  
Sûreté du Québec

Huit de ces analyses sont maintenant du domaine public, mais la plupart servent à des fins internes de développement stratégique. Un tiers des répondants a eu recours à des sondages pour bonifier son analyse, tout en puisant à d'autres sources, telles les données issues du recensement, les renseignements disponibles en ligne, les consultations communautaires ou auprès de services administratifs et le recours à des spécialistes retenus à contrat. Plus de la moitié des répondants a dit avoir consulté les analyses entreprises par d'autres organismes policiers et, en particulier, l'Analyse environnementale de la GRC.

Tous les organismes ont pensé qu'il serait intéressant pour le CSP de mener une analyse, mais qu'il fallait d'abord s'entendre sur l'objet éventuel de celle-ci, afin d'en assurer l'utilité. En mars 2009, les parties prenantes de la collectivité policière se sont réunies en atelier pour décider de l'orientation de l'analyse environnementale.

## SECTION 2 GÉNÉRALITÉS

### Démographie

#### 1. Accroissement de la population

À l'échelle internationale

- La population mondiale se chiffre à environ 6,77 milliards de personnes avec un taux de croissance de 1,3 % environ, par année.<sup>1</sup>
- Les pays en développement représentent 80 % de la population mondiale. Une très grande partie de la croissance de la population mondiale est attribuable aux régions les moins développées.<sup>2</sup>
- Entre 2001 et 2006, le Canada a connu l'accroissement démographique le plus élevé des pays du G8.<sup>3</sup>
- Selon les prévisions démographiques de l'ONU, la croissance de la population mondiale se poursuivra (voir tableau ci-contre).

Prévisions démographiques de l'ONU – Population mondiale	
Année	POPULATION
1950	2,529,346
1955	2,763,453
1960	3,023,358
1965	3,331,670
1970	3,685,777
1975	4,061,317
1980	4,437,609
1985	4,846,247
1990	5,290,452
1995	5,713,073
2000	6,115,367
2005	6,512,276
2010	6,908,688
2015	7,302,186
2020	7,674,833
2025	8,011,533
2030	8,308,895
2035	8,570,570
2040	8,801,196
2045	8,996,344
2050	9,149,984

À l'échelle nationale<sup>4</sup>

- En date du 16 mai 2006, 31 612 897 personnes vivaient au Canada.
- Dans l'ensemble, l'accroissement de la population était plus élevé entre 2001 et 2006 qu'auparavant, soit une hausse de 5,4 % par opposition à 4 % entre 1996 et 2001. Selon la série « Analyses » du Recensement de 2006, cette augmentation est surtout attribuable à l'immigration.
- Le taux de fécondité est présentement en-deçà du seuil de remplacement, à raison de 1,5 enfant par femme. « Selon les prévisions, l'immigration pourrait être la seule source de l'accroissement démographique d'ici 2030. »<sup>5</sup>
- Le taux de croissance chez les Autochtones du Canada correspond au double environ de la moyenne nationale.

À l'échelle régionale ou provinciale<sup>6</sup>

- L'Alberta et l'Ontario représentent les deux tiers de l'accroissement de la population canadienne entre 2001 et 2006.
- La plus forte hausse relative de la population a eu lieu en Alberta (10,6 %), suivi de près par le Nunavut (10,2 %).
- La Saskatchewan et Terre-Neuve-Labrador sont les deux seules provinces à avoir connu une baisse de la population de 1,1 % et de 1,5 %, respectivement.
- Bien que le taux de croissance de la Colombie-Britannique (+5,3 %) est similaire au taux de croissance global du Canada (+5,4 %), cette hausse est surtout attribuable à l'immigration.

### **Accroissement de la population : ramifications pour le secteur de la police**

- Non seulement la diversité dans les milieux policiers va-t-elle nous aider à mieux comprendre les besoins de la société, elle permettra à la police de joindre un plus grand nombre de collectivités, car elle aura moins d'obstacles culturels et linguistiques à surmonter.
- **Il s'agit d'un exemple. Notez vos idées dans les autres cases laissées en blanc et intitulées : « Ramifications ».**

## **2. Nouvelles tendances démographiques**

À l'échelle internationale<sup>7</sup>

- Les pays industrialisés sont témoins du vieillissement de leur population.
- Si on observe le vieillissement de la population dans presque tous les pays, les pays industrialisés ont, en règle générale, des populations plus âgées. Un cinquième de leur population est actuellement âgé de 60 ans et plus, alors que dans les pays moins développés, cette proportion correspond à environ 8 %.

« Le vieillissement de la population est bien amorcé et aura une incidence majeure sur l'activité humaine. Dans le secteur économique, le vieillissement de la population influera sur la croissance économique, l'épargne, les investissements, la consommation, le marché du travail, la pension, l'impôt et les transferts intergénérationnels. Dans la sphère sociale, le vieillissement de la population se répercutera sur la composition de la famille et les modes de vie, la demande en logements, les tendances migratoires, l'épidémiologie et les services de santé. Dans l'arène politique, le vieillissement de la population pourra décider des modalités du vote et de la représentation politique. » "Executive Summary" in World Population Ageing 2007, Département des Affaires économiques et sociales, Division de la population, Organisation des Nations unies.  
<<http://www.un.org/esa/population/publications/WPA2007/ES-English.pdf>>

À l'échelle nationale<sup>8</sup>

- Dans l'ensemble, l'âge médian de la population canadienne (pour les deux sexes) est de 39,5 ans. La tendance à la hausse se maintient depuis de nombreuses années et devrait atteindre 44 ans en 2031.
- Environ un Canadien sur trois est né au lendemain de la guerre (soit entre 1946 et 1965).
- Le nombre d'aînés (toute personne âgée de 65 ans et plus) n'a pas cessé d'augmenter (soit une hausse de 11,5 % entre 2001 et 2006), alors que le nombre de jeunes (toute personne âgée de 15 ans ou moins) a baissé (soit une baisse de 2,5 % entre 2001 et 2006)<sup>9</sup>.
- Selon les experts, le vieillissement de la population au Canada tient à deux facteurs principaux : le taux de fécondité est en-deçà du seuil de remplacement et l'espérance de vie est plus grande.<sup>10</sup>

À l'échelle régionale ou provinciale<sup>11</sup>

- Nunavut est de loin la province (ou le territoire) la plus jeune, car l'âge médian de sa population est de 23,1 ans. Les provinces maritimes représentent la région la plus âgée, parce que l'âge médian de leur population est de plus de 41 ans.
- L'âge médian peu élevé dans les territoires tient à un taux de fécondité plus élevé, surtout pour les Inuits, mais l'espérance de vie est moins grande.<sup>12</sup>
- La Saskatchewan compte le plus grand nombre d'aînés (15,4 %), ainsi que le plus grand nombre d'enfants (exception faite des territoires) (19,4 %). Le taux de fécondité de cette province est supérieur à la moyenne canadienne et ses citoyens jouissent également d'une longue espérance de vie (par rapport aux totaux ailleurs au Canada). S'il y a relativement peu de jeunes adultes en Saskatchewan, c'est qu'ils sont très nombreux à quitter la province (au profit de l'Alberta) pour poursuivre leurs études ou obtenir un emploi.<sup>13</sup>

#### Comparaison régions rurales/régions urbaines

- Les jeunes et les immigrants sont attirés par les centres urbains : « Les régions urbaines du Canada présentent une jeune population d'âge actif (ceux âgés de 20 à 44 ans) nettement plus importante que les régions rurales qui sont généralement plus âgées. Ces différences sont dues, en premier lieu, à la migration interne de jeunes adultes qui quittent souvent les régions rurales au tournant de la vingtaine pour poursuivre leurs études ou travailler dans les régions urbaines, ainsi qu'à l'immigration internationale, très concentrée dans les grands centres urbains. »<sup>14</sup>
- Le plus grand nombre d'aînés et le plus petit nombre d'adultes en âge de travailler pourraient engendrer des problèmes dans les secteurs des services de santé et des services de soins à domicile dans les régions rurales.<sup>15</sup>

#### **Nouvelles tendances démographiques - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

### 3. Urbanisation<sup>16</sup>

#### À l'échelle nationale

- 4 Canadiens sur 5 sont citadins.
- À peu près 20 % des Canadiens vivent présentement dans les régions rurales, soit une baisse de 1 % depuis 2001.

#### À l'échelle régionale ou provinciale

- 13,9 millions de Canadiens habitent les régions métropolitaines de recensement de Montréal, de Vancouver ou du sud de l'Ontario (Grand Golden Horseshoe)<sup>17</sup>. Ainsi près de la moitié des habitants du Canada vit dans ou à proximité de ses trois villes les plus peuplées.
- La population de l'Alberta est en plein essor : « Huit agglomérations urbaines de taille moyenne ont connu un taux de croissance supérieur à 10 %, soit deux fois plus que le taux affiché ailleurs au Canada. Sept d'entre elles se trouvent en Alberta. »<sup>18</sup>

#### **Urbanisation - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

#### **4. Raciaux visibles et immigration<sup>19</sup>**

À l'échelle nationale<sup>20</sup>

- Le Recensement de 2006 fait état de plus de 200 groupes ethniques.<sup>21</sup>
- Quelque 5 millions de Canadiens déclarent appartenir au groupe des raciaux visibles, soit 16,2 % de la population.
- Entre 2001 et 2006, le nombre de raciaux visibles au Canada a augmenté presque cinq fois plus rapidement que le taux d'accroissement démographique du Canada tout entier.
- Trois nouveaux immigrants sur quatre déclarent appartenir au groupe des raciaux visibles.
- 6,1 millions d'immigrants de première génération (ceux nés à l'étranger) habitaient au Canada en 2006; ils représentent 23,9 % de la population âgée de plus de 15 ans.<sup>22</sup>
- Les cinq principaux groupes ethniques de première génération sont les Chinois (15 %), les ressortissants des Indes orientales (10 %), les Anglais (8,9 %), les Italiens (6 %) et les Allemands (5,8 %).<sup>23</sup>
- Les groupes raciaux de l'Asie du Sud<sup>1</sup> et de la Chine représentaient plus d'un million de personnes en 2006. En 2006, les Asiatiques du sud ont surpassé les Chinois et sont devenus le plus grand groupe de raciaux visibles au Canada.<sup>24</sup>
- L'âge médian des raciaux visibles (33 ans) est inférieur celui des Canadiens, toutes origines confondues (39,5 ans).

<sup>1</sup> Selon le recensement, on désigne par Asiatique du sud, les ressortissants du Bangladesh, du Bengal, des Indes orientales, du Gujarat, du Cachemire, du Népal, du Pakistan, du Pendjab, du Sri Lanka (Cingalais, Sri-Lankais et Tamils), ainsi que tout autre ressortissant de la région dont on ne fait pas état ailleurs.

#### À l'échelle régionale ou provinciale

- Dans les provinces maritimes, les raciaux visibles représentent seulement 2,6 % de la population, comparativement à 16,2 % pour l'ensemble du Canada.<sup>25</sup>
- 38,5 % des Canadiens habitent en Ontario, ainsi que 54,2 % (2,75 millions) des raciaux visibles. Les ressortissants de l'Asie du Sud représentent 28,9 % des raciaux visibles y résidant.<sup>26</sup>
- Bien que les provinces des Prairies déclarent toutes une proportion de raciaux visibles en-deçà de la moyenne nationale, l'Alberta affiche la plus grande proportion de raciaux visibles s'ayant auto-identifiés comme tel dans les Prairies (13,9 %). « Les Chinois forment la première minorité visible en importance, tant en Alberta qu'en Saskatchewan. Ce groupe représente 26,5 % de la population des minorités visibles en Alberta et 28,0 % en Saskatchewan. »<sup>27</sup>
- La Colombie-Britannique est la province avec la proportion la plus élevée de raciaux visibles relativement à sa population totale, soit 24,8 % (ou 1 million d'habitants sur 4 millions). En C.-B., plus de 8 raciaux visibles sur 10 habitent la région métropolitaine de recensement de Vancouver. Les Chinois composent le groupe de raciaux visibles le plus important de la province, représentant 40,4 % du total des raciaux visibles.<sup>28</sup>

#### Comparaison régions urbaines/régions rurales

- Plus de 95 % des raciaux visibles résident dans les régions urbaines contre 68 % environ de la population canadienne. À peu près 60 % des raciaux visibles habitent soit la région métropolitaine de recensement de Toronto, soit celle de Vancouver.<sup>29</sup>

#### **Raciaux visibles et immigration - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

## 5. Langues<sup>30</sup>

#### À l'échelle nationale<sup>31</sup>

- Il existe un peu plus de 18 millions d'anglophones au Canada; les chiffres ont augmenté de 3 % depuis 2001, mais leur proportion globale au Canada a chuté de 59,1 % en 2001 à 57,8 % en 2006. Plus de 6 millions de francophones habitent au Canada. Ce groupe affiche une hausse de 1,6 % depuis 2001, bien que les francophones représentent actuellement 22,1 % de la population canadienne, par rapport à 22,9 % en 2001.
- Entre 2001 et 2006, 80 % des 1,1 million d'immigrants au Canada étaient allophones (dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais).

- Plus d'un million de gens ont déclaré le Chinois comme langue maternelle lors du recensement de 2006.

À l'échelle régionale ou provinciale

- Plus de 85 % des allophones vivent dans les métropoles.<sup>32</sup>
- Toronto est la région métropolitaine de recensement qui compte le plus grand nombre d'allophones. Plus de 40 % de ses habitants n'ont ni l'anglais ni le français comme langue maternelle.<sup>33</sup> Une plus petite proportion d'allophones a été enregistrée pour la région métropolitaine de recensement de Vancouver.
- On note un léger déclin de la langue française au Québec, car les résidents du Québec déclarent le français comme langue maternelle dans moins de 80 % des cas. L'immigration allophone et le léger flux de la migration anglophone sont la cause principale de ce déclin.<sup>34</sup>

#### **Langues - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

## **6. Population autochtone**

À l'échelle internationale

- « En 2006, les peuples autochtones, les Premières nations, les Métis et les Inuits représentaient près de 4 % de la population globale du Canada. À l'échelle internationale, la proportion des peuples autochtones au Canada se classe deuxième après la Nouvelle-Zélande où les Maoris représentent 15 % de la population. Les peuples indigènes représentent seulement 2 % de la population de l'Australie et des États-Unis. »<sup>35</sup>

À l'échelle nationale

- Ces dernières années, l'accroissement de la population autochtone a été sensiblement plus élevé que celle de la population canadienne dans son ensemble. En effet, au cours des dix dernières années, les Autochtones ont augmenté de 45 % contre 8 % pour les non autochtones.<sup>36</sup>
- Les enfants autochtones sont plus susceptibles de vivre au sein d'une famille monoparentale que les enfants d'autres origines : un peu moins d'un enfant

autochtone sur trois habite uniquement avec sa mère contre 14 % des enfants d'autres origines.<sup>37</sup>

- « En 2006, 28 % des Premières nations vivaient sous un toit en mal de réparations majeures contre 7 % seulement des peuples d'autres origines. »<sup>38</sup>

À l'échelle régionale ou provinciale<sup>39</sup>

- 8 Autochtones sur 10 habitent en Ontario ou dans les provinces de l'Ouest canadien. Cependant, on note l'augmentation la plus importante du nombre d'Autochtones dans les Maritimes, soit 95 % d'augmentation en Nouvelle-Écosse, 67 % au Nouveau-Brunswick et 65 % à Terre-Neuve-Labrador. Il se pourrait toutefois que cette hausse s'explique par un plus grand nombre de Canadiens qui s'identifient comme étant d'ascendance autochtone par opposition à une hausse marquée du nombre d'Autochtones.
- La population autochtone est de plus en plus citadine : en 2006, 54 % des Autochtones vivaient en milieu urbain (qu'il s'agisse de grandes villes, de régions métropolitaines de recensement ou de plus petites agglomérations urbaines) contre 50 % en 2001. La population autochtone la plus importante (en chiffres réels) se trouve à Winnipeg; on observe d'autres populations autochtones nombreuses à Edmonton (52 100 personnes) et à Vancouver (40 310 personnes).
- Selon les statistiques, la population autochtone est plus jeune que les autres populations du Canada. Bien que près de la moitié des personnes autochtones est âgée de moins de 24 ans, cette proportion correspond à 31 % des Canadiens d'autres origines.
- On estime que 2 personnes sur 5 appartenant aux Premières nations habitaient sur des réserves en 2006, et 3 sur 5, hors réserve; environ trois quarts des personnes habitant hors réserve vivaient dans les régions urbaines.
- Les enfants autochtones qui vivent sur des réserves habitent plus souvent qu'autrement avec leur mère uniquement. C'est le cas de 35 % d'entre eux contre 26 % des enfants autochtones vivant hors réserve.

### **Population autochtone - Ramifications pour le secteur de la police**

-

## Populations à risque<sup>40</sup>

### À l'échelle internationale

- Selon l'UNHCR, il y aurait plus de 31,6 millions de « personnes à risque » dans le monde entier.<sup>41</sup> On entend par « personne à risque », les réfugiés et autres personnes dans des situations semblables, les demandeurs d'asile, les réfugiés rentrés au pays, les déplacés internes et les apatrides.

### À l'échelle nationale<sup>42</sup>:

- Une personne (ou un groupe de personnes) est réputée « à risque » lorsqu'il faut lui venir en aide pour en assurer l'autonomie, la sécurité et la participation active, au sein de la société.
- La discrimination fondée sur la rémunération demeure problématique pour les Canadiennes sur le marché du travail : « En 2005, les jeunes femmes qui travaillaient à temps plein, à longueur d'année, gagnaient 85 cents pour chaque dollar versé aux hommes. En 1980, elles gagnaient 75 cents. »
- Les nouveaux immigrants gagnent moins que les travailleurs nés au Canada et le fossé se creuse. « En 1980, les nouveaux immigrants qui trouvaient du travail gagnaient 85 cents pour chaque dollar versé aux hommes nés au Canada. En 2005, l'écart était encore plus grand à 63 cents. Les données correspondantes pour les nouvelles immigrantes étaient de 85 cents et de 56 cents, respectivement. »
- Pour plus de précisions sur les populations à risque, se reporter à la section sur les Intérêts policiers, pp. 28-29

### **Populations à risque - Ramifications pour le secteur de la police**

-

## Société

### 1. Pauvreté

À l'échelle internationale

- Environ 1,4 milliard de personnes gagnent moins de 1,25 \$ US par jour, comparativement à 1,9 milliard de personnes en 1981.<sup>43</sup>
- La pauvreté mondiale est en baisse, mais les progrès réalisés ne sont pas les mêmes partout et sont difficiles à quantifier.
- La baisse du taux de pauvreté en Chine explique l'essentiel du changement survenu (de 85 % en 1981 à 15,9 % en 2005). Le taux de pauvreté s'est maintenu à 50 % environ en Afrique sub-saharienne au cours de la même période.<sup>44</sup>
- En raison de l'absence de données à jour, on peut conclure que la flambée du prix des denrées et du carburant depuis 2005 n'a pas encore été prise en compte dans les mesures de la pauvreté.<sup>45</sup>
- Les 40 % des plus pauvres au monde touchent 5 % du revenu mondial. Les 20 % les plus riches, trois quarts du revenu mondial.<sup>46</sup>
- La pauvreté influe grandement sur la santé. La baisse de la mortalité infantile (de 87 % pour 1 000 naissances en 1980 à 54 % en 2006) et la plus grande espérance de vie (de 60 à 66 ans entre 1980 et 2006) dans les pays à faible et à revenu moyen sont attribuables à de meilleures conditions de vie.<sup>47</sup>

À l'échelle nationale

- Au Canada, il n'y a pas consensus quant à la façon de mesurer la pauvreté. Le seuil de faible revenu (SFR) publié par Statistique Canada est souvent réputé être le seuil de pauvreté non officiel.<sup>2</sup>
- En 2006, environ 10,5 % des Canadiens vivaient en-deçà du SFR dont une proportion plus élevée d'enfants et de jeunes (11,3 %).<sup>48</sup>
- Les taux de pauvreté ont fluctué au cours des 20 dernières années. Le taux de pauvreté global a chuté depuis le sommet atteint en 1996, soit de 15,7 % à 10,5 % en 2006.
- La mobilité sociale est plus grande au Canada qu'ailleurs au monde.
- Le Canada compte un assez grand nombre de sans-abri, soit entre 150 000 et 300 000 personnes.

À l'échelle locale ou provinciale

- Les jeunes autochtones sont trop nombreux à compter parmi les sans-abri surtout dans de nombreuses villes canadiennes telles Vancouver, Edmonton, Prince Albert, Saskatoon, Winnipeg, Toronto et Ottawa.<sup>49</sup>
- En 2006, la C.-B. avait le taux de pauvreté le plus élevé (16,1 %) notamment chez les enfants (21,9 %) de toutes les provinces, et ce, pour la cinquième année de suite.<sup>50</sup> Voilà

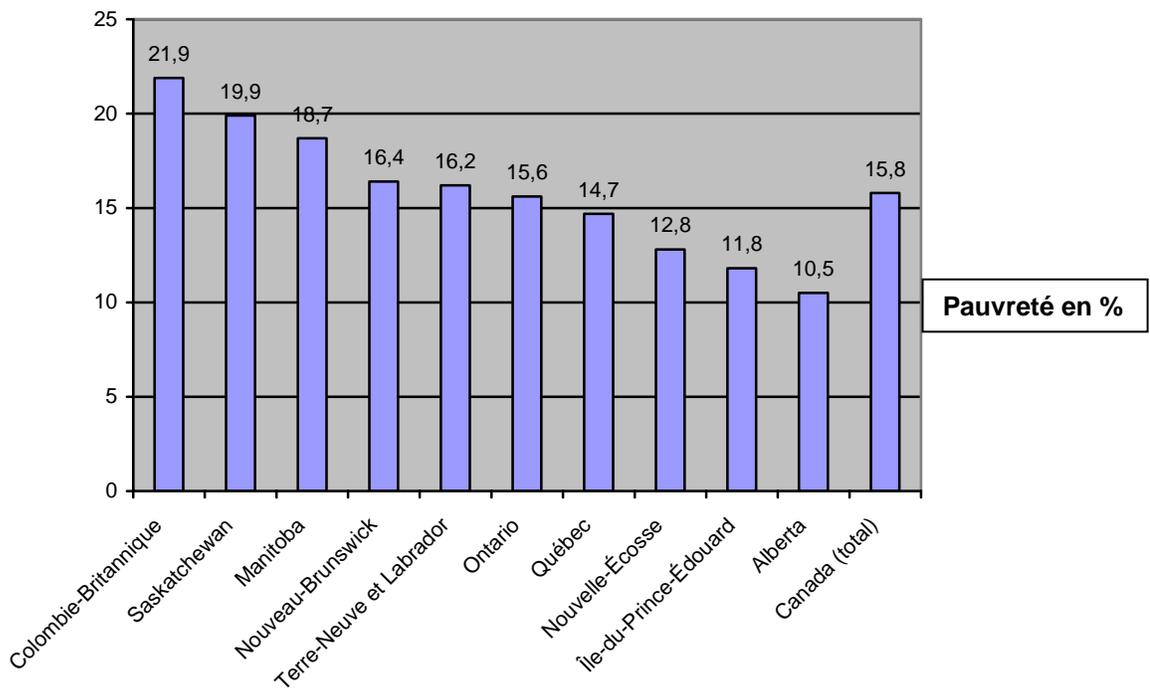
---

<sup>2</sup> On arrive au SFR en tentant d'établir à quel niveau une famille est susceptible de dépenser 20 points de pourcentage de plus de son revenu pour la nourriture, le logement et l'habillement que la famille moyenne. Les seuils varient selon le type de famille, la région et l'année. En 2006, le SFR pour une famille de quatre personnes vivant dans un centre urbain de plus de 500 000 habitants était de 33 221 \$.

qui est sans doute attribuable au coût élevé du logement en Colombie-Britannique comparativement aux autres régions du Canada.

- Le boom économique de l'Alberta est survenu tellement rapidement qu'il a donné lieu à une flambée des prix immobiliers. Aussi, a-t-on maintenant affaire à des travailleurs à faible revenu qui ont des emplois, certes, mais pas les moyens de se loger.

**Taux de pauvreté chez les enfants, par province, 2006 (avant impôt)**



Source : Statistique Canada, *Tendances du revenu au Canada 1976-2006*, Table 802, Cat n° 13F0022X

**Ramifications pour le secteur de la police**

-

## 2. Éducation

### À l'échelle internationale

- Les progrès ont été marqués en éducation, mais il existe des disparités importantes entre les pays en développement et les pays industrialisés.
- Entre 1999 et 2005, le taux global de ceux ayant terminé des études élémentaires est passé de 83 % à 88 %.<sup>51</sup>
- Le niveau de littératie chez les adultes s'est également amélioré, bien qu'il continue d'y avoir des disparités importantes entre les sexes. Le taux de littératie chez les hommes d'âge adulte (% de ceux ayant 15 ans et plus) a augmenté de 77 % à 86 % dans les pays à faible revenu et à revenu moyen entre 1990 et 2004. La littératie chez les femmes est passée de 60 % à 74 %.<sup>52</sup>

### À l'échelle nationale

- Le Canada se classe au sixième rang des pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) quant à la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études universitaires, et premier quant à la proportion d'adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme d'études universitaires ou collégiales.<sup>53</sup>
- Plus de six adultes sur 10 (61 %) au Canada âgés de 25 à 64 ans ont terminé des études post-secondaires sous une forme ou une autre.<sup>54</sup>
- Les nouveaux immigrants ont deux fois plus de chance de posséder un grade universitaire que les personnes nées au Canada (51 % contre 20 %).<sup>55</sup>
- Le nombre d'adultes âgés de 25 à 64 ans titulaires d'un grade universitaire est à la hausse : l'augmentation la plus importante, exprimée en pourcentage, étant chez ceux ayant obtenu une maîtrise. Le niveau d'instruction très élevé chez les nouveaux immigrants y est pour beaucoup.<sup>56</sup>
- Malgré leurs études poussées, les nouveaux immigrants ont plus de difficulté à lire et à écrire en anglais ou en français que leurs concitoyens canadiens, ce qui explique peut-être pourquoi ils ont moins de succès sur le marché du travail.<sup>57</sup>
- On observe une hausse du pourcentage d'Autochtones qui sont titulaires d'un diplôme universitaire (6 % en 2001 et 8 % en 2006), mais cette croissance n'a pas tenu le rythme de celle des non autochtones.<sup>58</sup>
- Avec le passage du temps, les Canadiens sont de plus en plus instruits, à l'exception des Autochtones dont le niveau de scolarisation correspond à 60 % seulement du niveau de scolarisation de la population non autochtone du Canada.<sup>59</sup>
- Toute personne qui poursuit des études supérieures a de meilleures chances de toucher un revenu plus élevé.

### À l'échelle régionale ou provinciale

- En 2006, de toutes les provinces et de tous les territoires, l'Ontario avait la plus grande proportion de diplômés universitaires (26 %), suivi de la Colombie-Britannique (24,1 %), du Yukon (22,2 %), de l'Alberta (22 %) et du Québec (20,8 %). Le Nunavut (12,8 %) et Terre-Neuve-Labrador (14 %) ont la proportion la moins grande.<sup>60</sup>
- Au Manitoba et en Saskatchewan, les résultats des tests de littératie des Premières nations vivant hors réserve, ainsi que les adultes Métis habitant dans les centres

urbains sont inférieurs à ceux des populations d'autres origines résidant dans les mêmes centres.<sup>61</sup>

### Éducation - Ramifications pour le secteur de la police

- 

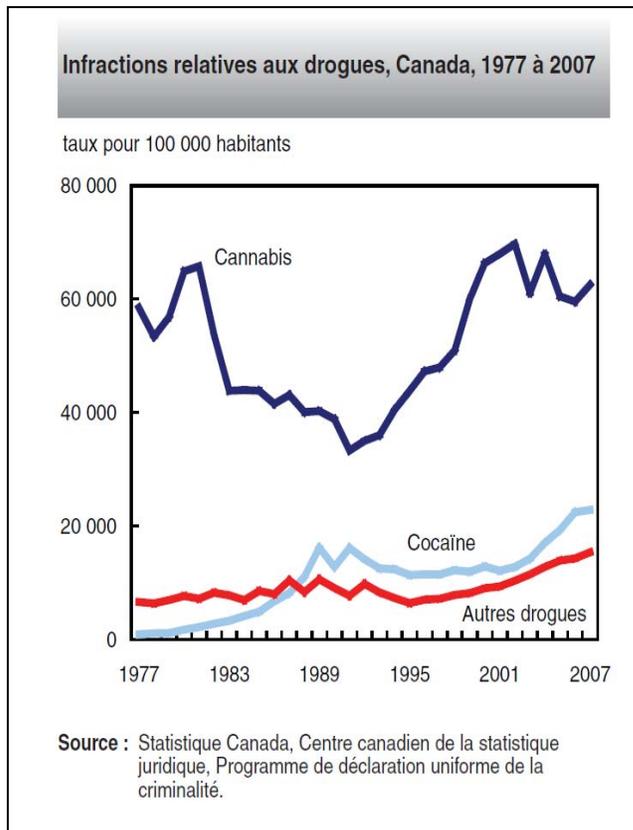
### 3. Toxicomanie

À l'échelle internationale

- En 2007, environ 5 % de la population mondiale (ou 208 millions de personnes) ont consommé des drogues illicites au moins une fois au cours des douze mois précédents.
- On observe des problèmes de consommation de drogue chez 0,6 % de la population mondiale (ayant entre 15 et 64 ans).<sup>62</sup>
- Le cannabis demeure la drogue illicite de choix, suivi des amphétamines.<sup>63</sup>
- Le nombre de personnes cherchant à être traitées pour toxicomanie est plus élevé en Amérique du Nord mais, dans l'ensemble, les programmes de traitement manquent de ressources partout dans le monde. À l'échelle internationale, seulement un toxicomane excessif sur 5 obtient les soins dont il a besoin.

À l'échelle nationale

- À la grandeur de la planète, un nombre vraiment disproportionné de Canadiens consomme du cannabis, alors que sa consommation d'héroïne, d'amphétamines et d'ecstasy est comparable aux moyennes internationales.<sup>64</sup>
- L'usage du cannabis est beaucoup plus répandu depuis vingt ans et, dans une moins large mesure, l'usage des drogues dures.



- La consommation à vie de la plupart des drogues illicites a doublé entre 1994 et 2004. Le nombre de buveurs excessifs a également augmenté.<sup>65</sup>
- Selon la majorité des Canadiens, la consommation d'alcool ou de drogues est un problème très grave, grave ou moyennement grave au pays, dans leur province ou au sein de leur collectivité.<sup>66</sup>
- L'âge moyen auquel les jeunes commencent à consommer de l'alcool ou du cannabis est de 15,6 ans.<sup>67</sup>
- Environ un jeune Canadien sur 10 (8,2 %) ayant entre 15 et 24 ans consomme de la marijuana tous les jours.

#### À l'échelle régionale

- Les types et la gravité de la consommation de drogues varient d'une province à l'autre. Ainsi, par exemple, la consommation abusive d'alcool est moins répandue en Colombie-Britannique (6 %) alors qu'elle est très répandue à Terre-Neuve-Labrador (11,5 %), et l'usage de drogues illicites, dont le cannabis, est le plus grand en Colombie-Britannique et le plus faible dans les provinces de l'Atlantique.<sup>68</sup>
- Comparés aux autres Canadiens, une plus grande part des résidents de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec estime l'usage de drogues injectables comme problématique dans leur province.<sup>69</sup>
- Sur une courbe ascendante pendant les années 90, l'usage de méthamphétamines chez les jeunes étudiants en Ontario a chuté de 72 % entre 1999 et 2007.<sup>70</sup>
- Aux États-Unis, ce sont surtout dans les états de l'ouest que la consommation des métamphétamines est la plus répandue.

#### Toxicomanie - Ramifications pour le secteur de la police

-

#### 4. Racisme et xénophobie

*« Je sais aussi que, si nous pouvons trouver un terrain d'entente et nous unir avec courage et détermination autour d'un objectif commun, nous pouvons mettre un terme aux cycles de violence et de discrimination et rendre justice à l'affirmation individuelle et collective des droits de l'homme pour toutes les races, toutes les religions, et toutes les ethnicités. »*

Navanethem Pillay, Haut-commissaire aux droits de l'homme, 6 octobre 2008

##### À l'échelle internationale

- Le racisme est fondé sur le principe des différences physiques, alors que la xénophobie est fondée sur la prémisse que l'autre est étranger ou d'une idéologie différente.
- De nouvelles tendances migratoires associées à l'internationalisation des marchés de la main-d'oeuvre au cours des années 90 ont entraîné la multiplication des actes de violence attribuables au racisme et à la xénophobie. Dans les pays d'accueil, il y a parfois une levée de boucliers parce que l'on perçoit les nouveaux arrivés comme étant en concurrence pour les emplois et les services publics.
- L'accroissement des actes de racisme et de xénophobie est aussi lié à une plus grande mondialisation, car la concurrence s'est intensifiée entre les états et les a amenés à réduire les services d'aide sociale, d'éducation et de santé.<sup>71</sup>
- Depuis les attaques terroristes du 11 septembre 2001, on observe de plus grandes tensions raciales et culturelles partout dans le monde, mais surtout à l'égard des groupes culturels arabes ou musulmans.
- La popularité des partis et des programmes politiques anti-immigration dans certains états européens a suscité l'intérêt de la communauté internationale.

##### À l'échelle nationale

- Pour plus de précisions sur la composition ethnique et démographique de la société canadienne, se reporter au chapitre sur la Démographie, page 1.
- Près d'un quart des raciaux visibles du Canada dit ne plus se sentir chez-elle au Canada (en tout temps, la plupart du temps ou parfois) en raison de ses caractéristiques ethniques et culturelles, soit trois fois plus souvent que les groupes d'autres origines.<sup>72</sup>
- Environ un cinquième (20 %) des raciaux visibles du Canada estime avoir fait l'objet de discrimination ou d'actes d'injustice en raison de son ethnicité, de sa culture, de sa race, de la couleur de sa peau, de sa langue, de son accent ou de ses croyances religieuses. De tous les groupes, ce sont les Noirs qui sont les plus susceptibles de faire l'objet de discrimination (32 %).
- C'est surtout en milieu de travail qu'on fait l'objet de discrimination, puis dans les commerces, les banques ou les restaurants et autres endroits publics.
- Environ 18 % des raciaux visibles déclarent avoir fait l'objet de discrimination de la part des services de police ou des tribunaux.<sup>73</sup>
- Selon les recherches menées par Patrimoine Canada, les Canadiens musulmans ou arabes estiment être ciblés en raison de la « liste des personnes interdites de vol » et des certificats de sécurité qui visent quasi uniquement les Canadiens ayant des caractéristiques arabes ou musulmanes.<sup>74</sup>

### Racisme et xénophobie - Ramifications pour le secteur de la police

- 

## 5. Intolérance religieuse

À l'échelle internationale

- La mise en vue de symboles religieux suscite la controverse, mais chaque pays adopte une approche différente.
- La plus grande diversité et les pressions politiques ont fait du port de l'habit musulman un sujet d'intérêt soutenu de nombreux pays occidentaux.
- Les attaques à la bombe à Londres et à Madrid, ainsi que l'assassinat du cinéaste Theo Van Gogh aux mains d'un extrémiste islamiste aux Pays-Bas a permis à bon nombre de pays d'Europe d'amorcer la discussion sur l'intolérance religieuse pratiquée à l'endroit des musulmans.
- Plusieurs pays européens imposent des normes d'intégration plus rigoureuses à leurs collectivités musulmanes. Par exemple, selon la récente politique intégrationniste des Pays-Bas, les membres immigrants d'une même famille doivent, s'ils ne sont pas occidentaux, subir un examen d'intégration à partir de leur pays d'origine. L'examen porte sur la compréhension du Néerlandais et la compatibilité avec les valeurs libérales néerlandaises.
- Certains craignent que de critiquer publiquement l'Islam pourrait encourager la perception tendancieuse que tous les Musulmans sont violents et, du coup, susciter la colère de ces collectivités.

#### *Le port du voile islamique en Europe*

En Europe, le débat fait rage à savoir si les jeunes filles peuvent se couvrir la tête ou le visage à l'école publique.

- Le gouvernement néerlandais prohibe dans les lieux publics le port de burqas et autres formes de voile islamique cachant le visage.
- En France, la législation interdit le port de pareil vêtement dans les écoles depuis 2004.
- Les régions allemandes interdisent le port du voile dans les écoles.

On soumet que le voile peut dissimuler l'identité de la personne, ce qui peut être une menace à la sécurité publique, et isoler les jeunes femmes dans les écoles.

### À l'échelle nationale

- On caractérise souvent le Canada comme étant une société de plus en plus sécularisée et, entre 1985 et 2004, le pourcentage de Canadiens sans appartenance religieuse est passé de 12 % à 19 %. Mais ce n'est pas aussi simple que cela. Si environ un tiers (32 %) des adultes Canadiens participe à des offices religieux au moins une fois par mois, plus de la moitié (53 %) participe également à des activités religieuses privées au moins une fois par mois.<sup>75</sup>
- En 2006, un quart des crimes haineux était motivé par la religion.<sup>76</sup>
- Le petit village québécois de Hérouxville a fait la manchette internationale lorsqu'il a élaboré un code de conduite municipal à l'intention de tout nouveau-venu. Ainsi, il est interdit aux femmes de se voiler le visage, sauf à l'Hallowe'en, aux écoliers sikhs de porter un kirpan (une dague cérémoniale que l'on porte à la ceinture) à l'école et à quiconque de lapider ou de brûler à vif une femme sur son territoire. Par ailleurs, les arbres et les chants de Noël sont de mise.

#### **Intolérance religieuse - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

## 6. Connectivité et journalisme

### À l'échelle internationale

- Les technologies de l'information et des communications continuent de gagner du terrain dans le monde entier, et à chaque année, de plus en plus de gens ont accès à l'Internet et aux téléphones cellulaires.
- Dans le monde en développement, l'avènement du téléphone cellulaire a transformé le secteur des télécommunications du tout au tout; en effet, fin 2008, le taux de pénétration moyen était de 61 %.<sup>77</sup>
- Seulement une personne sur 13 a accès à l'Internet dans le monde en développement.<sup>78</sup>
- Les technologies de l'information et des communications pourraient avoir une très grande incidence sur le développement socio-économique.
- Les nouveaux modes de collecte de données et les médias interactifs tels les journaux électroniques, les blogues personnels, les sites de réseautage social et la saisie numérique d'images par le public sont devenus essentiels aux médias modernes.

La connectivité et les sites de réseautage peuvent maintenant servir à lutter contre le crime. En effet, en mars 2009, un Manitobain âgé de 18 ans a été mis en état d'arrestation lorsque la GRC a pu établir un lien entre des graffitis et des photos repérées sur Facebook. (CBC News, March 9<sup>th</sup>, 2009, "Manitoba Man Arrested after Posting Graffiti on Facebook", <<http://www.cbc.ca/canada/manitoba/story/2009/03/09/mb-graffiti-arrest.html?ref=rss>>)

À l'échelle nationale

- La plupart des Canadiens (89 %) suivent l'actualité au quotidien ou plusieurs fois par semaine.<sup>79</sup>
- En 2003, la plupart des Canadiens suivaient l'actualité à la télé ou dans la presse. L'usage de l'Internet pour suivre l'actualité est le plus répandu chez les Canadiens âgés de 19 à 24 ans (42 %).<sup>80</sup>

À l'échelle régionale

- Ce sont les anglophones qui ont le meilleur accès à une variété d'informations et à de nouvelles sources médiatiques. Les Canadiens qui habitent au Québec et en région Atlantique, ainsi que ceux habitant les régions rurales du pays ont accès à un moins grand nombre de sources.
- Les métropoles connaissent la multiplication des sources médiatiques multiculturelles. Au moins huit quotidiens et 23 stations radio desservent les résidents des différentes ethnies et des différentes races à Toronto.

**Connectivité et journalisme - Ramifications pour le secteur de la police**

-

## Économie

### 1. Fléchissement économique

- Début mars 2009, Statistique Canada a annoncé que le produit national brut (PNB) avait fléchi à un taux annuel de 3,4 % au cours du dernier trimestre de 2008, soit la pire performance économique depuis 1991.<sup>81</sup>
- D'aucuns estiment que la réduction des taux d'intérêt (telle qu'annoncée début mars 2009) et l'augmentation des dépenses publiques (telle que les 33 milliards de dollars que le gouvernement fédéral compte investir en 2009-2010 dans les projets prêts à être mis en chantier<sup>82</sup>) permettront peut-être au Canada de se tirer d'affaires d'ici la fin 2009.<sup>83</sup>
- Il se pourrait que le gouvernement fédéral prenne de sérieuses initiatives monétaires dans l'immédiat, telles rabaisser les taux d'intérêt à un niveau record, mais l'avenir de la conjoncture dépend de la relance du marché international et d'une meilleure santé financière aux É.-U.<sup>84</sup>

### 2. Emploi

- Le Canada a essuyé une perte de quelques 295 000 emplois entre octobre 2008 et février 2009, ce qui s'est traduit par une hausse du taux de chômage à 7,7 %. Ces données correspondent au *total* des emplois perdus. Toute la baisse de l'emploi s'est manifestée dans le travail à temps plein, le travail à temps partiel ayant légèrement progressé.<sup>85</sup>
- Cependant, « la variation d'une année à l'autre du taux d'emploi au Canada (-0,5 %) est relativement moins grande que celle connue par les États-Unis (-2,5 %), mais ce serait en partie attribuable à un décalage de 6 mois »<sup>86</sup>, selon les analystes.
- Il y avait 3,4 millions d'emplois dans le secteur public lors du dernier trimestre de 2008 – soit 19,2 % du nombre total de personnes sur le marché du travail. La proportion a augmenté depuis 2007, alors qu'elle était de 18,8 %.<sup>87</sup>
- Les gouvernements fédéral et municipaux ont pris de l'expansion plus rapidement que les gouvernements provinciaux, à raison de 4,7 % et 3,5 % respectivement, contre 2,2 % pour les provinces.<sup>88</sup>
- Le fléchissement économique n'a pas encore touché les emplois dans le secteur public.

### 3. Incidences régionales éventuelles

- La baisse de la demande et du prix de l'essence pourrait influencer sur les régions productrices de pétrole et de gaz naturel, mais aucune donnée factuelle n'était disponible au moment de mettre sous presse. « En Alberta, la baisse de l'activité dans les champs pétroliers et gazifères est à ce point sérieuse que le gouvernement provincial a offert, hier [3 mars], des ristournes importantes pour fidéliser ceux qui procèdent au forage de puits et qui ont des puits en exploitation, et ce, afin de favoriser une plus grande activité dans ces secteurs. »<sup>89</sup>

#### 4. Conséquences éventuelles pour le financement de la police et des services d'urgence

- Les services de police ne représentent peut-être pas une grande proportion des budgets provinciaux, mais on ne peut pas en dire autant des plus petites entités telles les municipalités. À Vancouver, par exemple, la protection policière représente la dépense la plus élevée (189 millions de dollars sur 1,2 milliard de dollars des dépenses globales ou 18 %) selon l'État consolidé des activités financières.<sup>90</sup> L'incidence du fléchissement économique sur la prestation et le financement des services d'urgence était encore inconnue au moment de mettre sous presse, mais il ne serait pas étonnant que les différents paliers de gouvernement repensent le financement de ces services dans les années à venir. Par ailleurs, les compressions effectuées chez les partenaires-clés dans les secteurs de la santé et du logement auront également une incidence indirecte sur la police.
- Étant donné la baisse des revenus et les déficits que connaissent tous les paliers de gouvernement, on peut s'attendre à ce qu'on exerce des pressions sur les gouvernements pour limiter la hausse des impôts et des taxes. Par conséquent, il est probable qu'on réduise le financement de nombreux programmes sociaux, y compris ceux propres au maintien de l'ordre. La situation est exacerbée par le coût plus élevé des soins de santé à prodiguer à la population vieillissante.

##### **Économie - Ramifications pour le secteur de la police**

-

## Politique et gouvernement

### 1. Sécurité nationale<sup>91</sup>

- En 2004, le Canada a adopté sa première politique sur la sécurité nationale intitulée « Protéger une société ouverte ». Depuis, d'autres mesures ont été adoptées.
  - Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) s'est doté d'un Centre d'évaluation intégrée des menaces.
  - Le gouvernement a établi le Conseil consultatif sur la sécurité nationale.
  - La Table ronde consultative transculturelle sur la sécurité (TRCTS), composée de membres des diverses communautés ethnoculturelles et religieuses a vu le jour. Depuis la création de la TRCTS, d'autres entités gouvernementales ont pris des mesures visant à promouvoir l'égalité et le traitement équitable, dont la nouvelle initiative en matière d'équité à l'Agence canadienne des services frontaliers et la politique de la GRC sur les services de police sans préjugés.
  - La mise à l'essai et la vérification des responsabilités et des activités-clés des ministères fédéraux en matière de sécurité ont été confiées au nouveau ministère sur la Sécurité publique et la protection civile.<sup>92</sup>

### 2. Structure

- La Charte des droits et libertés enchassée dans la Constitution canadienne affirme les droits fondamentaux de quiconque habite au Canada. Entre autres libertés, la charte veille à la liberté d'expression, de religion et de circulation, ainsi qu'aux droits linguistiques et démocratiques.
- La Constitution dicte la structure policière parce qu'elle prévoit un gouvernement fédéral et des provinces avec une grande part d'autonomie. Ainsi, les gouvernements locaux exercent beaucoup d'autorité sur les services de police dans chacune des provinces, et ce, même au palier municipal. La GRC s'est vue confier la responsabilité de desservir les Territoires et peut être retenue, à contrat, pour desservir les provinces ou les municipalités.<sup>93</sup>

### 3. Contexte juridique

- L'évolution récente du régime juridique tend à le rendre plus punitif. Ainsi, de nouvelles lois portant sur le vol d'automobiles, le crime contre les biens<sup>94</sup>, le crime avec violence, le crime organisé<sup>95</sup> et les crimes graves liés à la drogue<sup>96</sup> ont été adoptées en 2008. La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, qui remonte à 1996, a également été refondue en 2008 et les amendements semblent davantage de nature répressive.<sup>97</sup>
- Au Canada, l'appareil judiciaire fonctionne dans les deux langues officielles du pays, soit l'anglais et le français. Il peut toutefois être difficile pour les Canadiens d'expression française de se prévaloir de services en français s'ils n'habitent pas au Québec ou dans d'autres communautés d'expression française.
- Le Canada possède deux systèmes judiciaires, soit le **Code civil** au Québec, et la **common law** britannique à l'échelle fédérale et dans les autres provinces et

territoires. Cette différence engendre des procédures policières différentes selon qu'on habite au Québec ou ailleurs au pays.

**Politique et gouvernement - Ramifications pour le secteur de la police**

-

## SECTION 3 INTÉRÊTS POLICIERS

### Sécurité publique

#### 1. Conflits mondiaux

##### À l'échelle internationale

- Depuis le début des années 90, on a observé une baisse du nombre de conflits qui perdurent dans le monde, mais la baisse a récemment pris fin.
- Les conflits nationaux sont de loin les conflits armés les plus répandus. Les conflits entre états le sont beaucoup moins.<sup>98</sup>
- En 2007, il y avait environ 26 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDIP). Les états qui connaissent des conflits graves persistants, tels le Soudan (5,8 millions de PDI), la Colombie (4 millions de PDIP), l'Iraq (2,5 millions de PDIP), la République démocratique du Congo (1,4 million de PDIP) et l'Ouganda (1,3 million de PDIP), sont les plus touchés.<sup>99</sup>
- En 2008, l'attentat à la bombe de l'hôtel Marriott, à Islamabad, a tué ou blessé plus de 300 personnes et a mis en évidence les troubles au Pakistan.
- De nos jours, le conflit opposant les milices talibanes et les forces étrangères en Afghanistan n'a jamais été aussi intense que depuis 2003.<sup>100</sup>

Selon M. Yvan Delorme, directeur du SPVM (Service de police de la Ville de Montréal), « Le succès obtenu par les policières et policiers du SPVM déployés en mission de paix en Haïti découle de plusieurs acquis dont l'ouverture face aux réalités et spécificités socio-démographiques de la communauté haïtienne, installée à Montréal depuis 1967. Au fil des quarante dernières années, nous avons développé une bonne relation et avons développé nos compétences et nos connaissances auprès de la communauté haïtienne, ce qui nous permet de contribuer positivement à des missions de paix en Haïti depuis 1995. En contrepartie, au retour de missions, nos policiers sont beaucoup plus sensibilisés aux valeurs de la communauté haïtienne engendrant ainsi une meilleure communication multiculturelle sur le territoire montréalais ».

- Yvan Delorme, directeur de la  
Police de Montréal  
(février 2009)

##### À l'échelle nationale

- Les services de police du Canada oeuvrent au maintien de la paix internationale depuis 20 ans; en effet, ils participent à des missions de soutien technique et agissent à titre de policiers formateurs et mentors lors de missions internationales.<sup>101</sup>
- Environ 2 000 policiers de la GRC et d'autres services de police du Canada ont contribué à 52 missions dans 29 pays depuis 1989.<sup>102</sup>
- La Sous-direction des missions de paix internationales de la GRC gère le déploiement du personnel policier canadien dans des pays tels l'Afghanistan, le Soudan, le territoire palestinien, le Liban, le Timor-Oriental et la Côte d'Ivoire.

##### À l'échelle régionale

- Le plus important contingent de policiers canadiens se trouve à Haïti où il conseille la Police nationale. Près de 80 % de ces policiers viennent du Québec.<sup>103</sup>

- Les Jeux olympiques d'hiver de 2010 qui auront lieu à Vancouver et à Whistler, en Colombie-Britannique, soulèvent des enjeux importants en matière de sécurité nationale. Il est très coûteux pour un pays d'être hôte à de grands événements tels les Olympiades et d'assurer la sécurité de tous. Il faut pouvoir compter sur la collaboration des forces de l'ordre et des collectivités. La GRC est à la tête du Groupe intégré de la sécurité de Vancouver 2010, un regroupement de services de police municipaux locaux et des Forces canadiennes, qui s'efforce de tisser des liens avec les collectivités locales, les Premières nations et les autres parties prenantes. Ce groupe représente bien la tendance selon laquelle on préconise des services de police intégrés pour accueillir de grands événements, ainsi que pour faire face au crime organisé et aux autres grands enjeux en matière de sécurité et de maintien de l'ordre.

### **Conflits mondiaux – Ramifications pour le secteur de la police**

- 

## **2. Terrorisme**

### À l'échelle internationale

- À chaque semaine, un acte terroriste est perpétré quelque part dans le monde et, plus souvent qu'autrement, les victimes sont des civils innocents.
- En 2007, environ 14 000 attaques terroristes sont survenues dans le monde entier et ont causé 22 000 décès.<sup>104</sup>
- 87 % des attaques terroristes déclarées, où un minimum de 10 personnes ont perdu la vie sont survenues dans le Proche-Orient et dans l'Asie du Sud.
- En 2006, les états membres de l'ONU ont convenu d'une démarche pour lutter contre le terrorisme.
- Il ne faut pas établir un lien direct entre le terrorisme et l'extrémisme islamique; seulement 12 % des actes de terreur signalés en 2006 pouvaient être attribués à des groupes d'intégristes islamiques.<sup>105</sup>
- Quelque 3 000 personnes ont perdu la vie dans les attaques terroristes du 11 septembre 2001. Par suite de cet événement tragique, la police du monde entier a porté une attention particulière à la sécurité publique et n'a ménagé aucun effort pour collaborer à la grandeur du secteur.

### À l'échelle nationale

- À l'exception des États-Unis, il y a un plus grand nombre de groupes terroristes actifs au Canada que dans tout autre pays au monde.<sup>106</sup>
- Al-Qaïda a identifié le Canada comme cible potentielle d'une attaque terroriste.

- Bien que certains Canadiens aient été victimes d'attaques terroristes à grande échelle – telles l'attentat à la bombe, en 1985, du vol 182 d'Air India, à Toronto, et la destruction, en 2001, des deux tours du World Trade Centre, à New York – le Canada n'a pas fait l'objet d'une attaque ciblée.
- Le gouvernement fédéral a recours à des techniques anti-radicalisation pour empêcher les terroristes d'Al-Qaïda de prendre racine au Canada. Au nombre des mesures adoptées : intervention auprès des jeunes à risque, arrestations et incarcérations, action sociale et une approche gouvernementale multidisciplinaire.<sup>107</sup>
- Les forces du maintien de l'ordre au Canada collaborent à l'enquête internationale la plus importante de leur histoire, soit de repérer et de démanteler les réseaux de soutien aux terroristes.
- En 2008, il y a eu les deux premières déclarations de culpabilité aux termes de la Loi antiterroriste du Canada dont une à l'égard d'un membre du groupe terroriste des 18, à Toronto.
- Plus tard dans l'année, un natif d'Ottawa a été trouvé coupable de cinq chefs d'accusation pour financement et appui aux activités terroristes à Londres et à Ottawa.

#### **Terrorisme - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

### **3. Radicalisation**

#### À l'échelle internationale

- La radicalisation ou le terrorisme intérieur est une tendance relativement récente selon laquelle des personnes nées dans des pays démocratiques de l'Occident adoptent des philosophies extrémiste ou radicale qui les voient perpétrer des actes de violence ou de terrorisme, très souvent dans leur pays de résidence.
- Les étapes de la radicalisation, surtout chez les jeunes, peuvent inclure l'indignation face aux circonstances locales ou internationales, des sentiments d'isolement, des perceptions de persécution et d'injustice face à l'ordre social, et un sentiment d'acceptation attribuables à des liens avec des réseaux extrémistes.<sup>108</sup>
- Le cyberspace est un facteur externe important de la radicalisation qui sert à la fois de programme idéologique et d'outil actif de formation des nouvelles recrues.<sup>109</sup>

#### À l'échelle nationale

- Selon l'Agence canadienne du renseignement de sécurité, le problème de la radicalisation est grave et menace la sécurité du Canada.

À l'échelle régionale

- La cause célèbre de radicalisation au Canada s'est déroulée à Toronto. En 2006, les « 18 de Toronto », de jeunes musulmans pour la plupart, ont été arrêtés et accusés de planifier la destruction à grande échelle et l'assassinat de politiciens canadiens.

#### **Radicalisation - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

#### **4. Infrastructure essentielle**

À l'échelle internationale

- Alors que le monde est de plus en plus interconnecté, on s'inquiète de plus en plus de la sécurité d'infrastructures-clés dans le domaine du transport, des technologies des communications et de l'information, de l'énergie et des services publics, des finances, de la santé, de l'alimentation et de l'eau potable.
- L'infrastructure essentielle a été la cible de groupes terroristes. Les bombardements survenus à Londres en 2005 ciblaient les transports urbains rapides au coeur même de la ville économique la sixième en importance au monde.
- Les plans d'urgence sont une composante vitale des entités de sécurité internationales.

À l'échelle nationale

- Dans un pays aussi vaste que le Canada, les réseaux de transport et de communication sont vitaux dans le quotidien et pour l'économie nationale.
- Le réseau énergétique du pays pourrait également être à risque puisqu'à toutes fins utiles, il est entre les mains d'entreprises privées.
- Les plate-formes de forage du pétrole étant dans des régions éloignées et relativement isolées, elles sont vulnérables surtout étant donné le peu de surveillance.
- La protection civile nécessite la collaboration de toutes les parties prenantes, y compris celles des paliers de gouvernement, du secteur privé, des organismes non gouvernementaux et des corps policiers.
- Les épidémies posent une autre menace surtout le virus grippal H5N1. Le personnel de première intervention (forces de l'ordre, ambulanciers paramédicaux, etc.) serait le premier atteint.
- En 2008, on a délibérément fait exploser deux pipelines de gaz acide Encana, dans le nord de la Colombie-Britannique. La GRC a qualifié ces explosions d'actes de vandalisme et non de terrorisme.

- En 2006, Transports Canada a annoncé l'investissement de 254 millions de dollars sur deux ans « pour renforcer la sûreté du transport aérien, ferroviaire et maritime, ainsi que du transport en commun. Ces mesures contribueront à renforcer la capacité du Canada à détecter d'éventuelles attaques terroristes et à y réagir. »<sup>110</sup>

#### Infrastructure essentielle – Ramifications pour le secteur de la police

- 

### 5. Crime organisé : violence des gangs

À l'échelle internationale

- Selon le FBI, le crime organisé génère, à l'échelle internationale, un profit net de près d'un billion de dollars américains par année.<sup>111</sup>
- La mondialisation du crime organisé se poursuit : en effet, ses réseaux tentaculaires font fi des frontières et multiplient les différents types de délits criminels.
- Le crime organisé profite souvent des circonstances créées par l'instabilité politique et la guerre : à titre d'exemple, les rapt, la traite des personnes, la contrebande d'armes, de pétrole ou de diamants.
- Entre 2006 et 2007, il y a une hausse de 13 % dans le nombre de pertes de vie et de blessures chez les policiers du monde entier.<sup>112</sup>

À l'échelle nationale

- En 2008, la communauté canadienne du renseignement criminel a recensé environ 900 groupes du crime organisé. Ces groupes exercent leurs activités tant dans les grands centres urbains que dans les régions rurales.<sup>113</sup>
- Au contraire de l'ensemble des homicides, ceux liés aux activités des gangs sont à la hausse et, en 2007, représentaient un homicide sur cinq au Canada (voir le graphique ci-après).<sup>114</sup>
- Les jeunes à risque sont souvent les recrues de choix des gangs.
- Le crime organisé et les gangs autochtones n'ont pas fait l'objet d'études suivies en criminologie au Canada. Selon les recherches disponibles, le crime organisé chez les Autochtones est une problématique grave avec des motifs et un *modus operandi* uniques.<sup>115</sup>

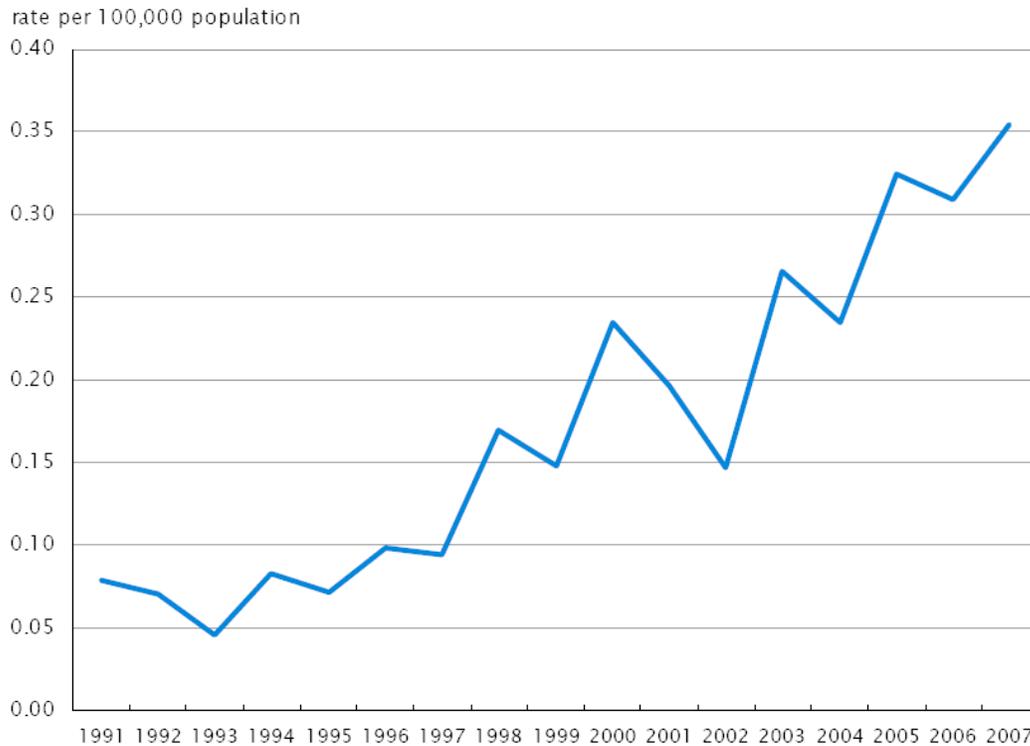
À l'échelle provinciale ou régionale

- La Saskatchewan affichait le taux le plus élevé d'homicides liés aux activités des gangs en 2007 (9 homicides sur 30).<sup>116</sup>
- Les 9 grandes régions métropolitaines du Canada représentent 60 % des homicides survenus en 2007, mais plus de 75 % des homicides sont liés aux activités des gangs.<sup>117</sup>
- En 2006, Edmonton était la région métropolitaine de recensement avec le taux le plus élevé d'homicides liés aux activités des gangs.<sup>118</sup>
- Au début du 21<sup>e</sup> siècle, les groupes criminels de la nation mohawk, à Akwesasne, (où le territoire traditionnel chevauche la frontière internationale entre le Canada et les États-Unis) ont été accusés de faire la contrebande de marchandises telles l'alcool, les drogues, les armes, les pierres précieuses et les cigarettes exemptes d'impôt, ainsi que de se prêter au trafic des personnes.<sup>119</sup>
- La région métropolitaine de Vancouver a connu une augmentation sensible du nombre d'actes violents dus aux gangs ces deux dernières années comme en témoignent les nombreuses fusillades dans des lieux publics le Lower Mainland. Entre le 8 janvier et le 15 mars 2009, près de 14 personnes y ont perdu la vie et 34 personnes ont été blessées. Calgary a aussi été témoin de telles fusillades liées aux gangs.

#### **Crime organisé - Ramifications pour le secteur de la police**

-

Chart 6 Gang-related homicides on the increase



Source: Statistics Canada, Canadian Centre for Justice Statistics, Homicide Survey.

## 6. Industrie de la drogue

À l'échelle internationale

- Le marché des drogues illicites devrait se stabiliser à long terme.<sup>120</sup>
- Le commerce mondial de la drogue a de sérieuses répercussions sur l'économie des pays producteurs, des pays récipiendaires et des pays d'acheminement.
- L'Afghanistan est la principale source d'opium et d'héroïne au monde.<sup>121</sup>
- Environ 165,6 millions de personnes consomment du cannabis.<sup>122</sup>
- Les drogues illicites contribuent pour beaucoup aux conflits internationaux.<sup>123</sup>
- Il y a eu une hausse marquée du nombre de saisies de cocaïne effectuées par les pays de l'Amérique centrale et ces saisies sont faites de plus en plus près du pays producteur. En 2006, les importantes saisies de cocaïne au Panama représentaient l'essentiel de la production régionale.<sup>124</sup>
- En 2006, les saisies de cocaïne étaient les plus nombreuses en Colombie (26 % du total mondial), aux É.-U. (21 %), en Espagne (7 %), au Venezuela (6 %) et au Panama (5 %).<sup>125</sup>
- La crise de la drogue perdure depuis des années à la frontière du Mexique et des États-Unis. Le nombre de fusillades liées aux gangs et attribuables au commerce de la drogue a bondi à 6 300 vies en 2008. Il est donc de toute première importance que

l'on règle la crise de la drogue au Mexique, ainsi que la contrebande des armes et des drogues à destination des États-Unis.

#### À l'échelle nationale

- En 2007, environ 101 000 infractions relatives aux drogues ont été signalées à la police au Canada.<sup>126</sup>
- Au Canada, les infractions relatives aux drogues sont parmi les quelques crimes à avoir enregistré une hausse en 2007. Les services de police canadiens ont observé une baisse de 7 % dans le taux de criminalité, mais une hausse de 4 % du taux de possession de cannabis et de 3 % du taux des chefs d'accusation propres à la conduite avec facultés affaiblies.<sup>127</sup>
- En 2006, la valeur potentielle totale des drogues saisies s'élevait à environ 2,3 milliards de dollars.<sup>128</sup>
- Les taux de crimes liés aux drogues fluctuent d'une année à l'autre selon les initiatives locales en matière d'application de la loi et les ressources disponibles.
- « En septembre 2006, la plus importante saisie de marihuana dans l'histoire canadienne a été effectuée à Adamsville (Nouveau-Brunswick), près de Moncton. Les policiers ont saisi près de 30 000 plants de marihuana et arrêté cinq individus. »<sup>129</sup>
- En 2006, la majorité de la cocaïne saisie au Canada a transité par les États-Unis par voie terrestre. Les groupes criminels organisés de souche asiatique ont émergé en tant que figures prédominantes dans la contrebande de cocaïne.<sup>130</sup>
- Il y a toujours de nouvelles drogues. Par exemple, le "budder", un dérivé du cannabis est apparu dans la région de Vancouver en 2004. Cette nouvelle drogue présenterait des concentrations de THC de l'ordre de 82 % à 99,6 %. Une autre nouvelle drogue de rue dangereuse connue sous le nom de « cheese » – un mélange mortel d'héroïne « black tar » et de médicament pour le rhume (pour utilisation nocturne) – est tenue responsable d'au moins une douzaine de décès aux États-Unis.<sup>131</sup>
- À un moment donné, le recours à des passagers aériens comme passeurs a joué un rôle dans le trafic de méthamphétamines du Canada vers le Japon et la Nouvelle-Zélande.



Source : Garde côtière américaine, 21 mars 2007. La plus importante saisie, en mer, de cocaïne dans l'histoire des É.-U. (20 tonnes), au Panama.

### À l'échelle régionale

- Les infractions relatives aux drogues sont les plus répandues en Colombie-Britannique, surtout celles liées au cannabis.<sup>132</sup>
- Les consommateurs de khât (*catha edulis*) sont en majorité des hommes d'âge moyen des communautés somaliennes, yéménites, éthiopiennes et kényanes. Ces communautés mâchent, fument ou infusent la plante pour en extraire le produit stimulant. Il s'agit pour eux d'une tradition ancienne. C'est pourquoi la demande pour le khât est plus forte dans la région du Grand Toronto.
- Le Canada est un important pays producteur et exportateur de MDMA/Ecstasy.
- Les « raves » n'étant plus aussi populaires, l'ecstasy est davantage en demande dans les boîtes de nuit, les fêtes privées, les écoles secondaires et les universités. La

### *La conduite dans un état « high » au Canada*

- La plupart des conducteurs canadiens s'inquiètent de la consommation de marijuana, de cocaïne ou de méthamphétamines au volant (85 %). Les jeunes conducteurs disent que la plupart des jeunes désapprouvent l'alcool au volant, mais non la conduite dans un état « high ».
- Parce qu'il est difficile de mesurer la présence et la quantité de cannabinoïdes dans le système, il est difficile de repérer ceux qui sont au volant alors qu'ils sont « high ». On sait toutefois que le cannabis, en petite ou moyenne quantité, influe sur la conduite, surtout en ce qui a trait à l'attention, au suivi visuel et aux aptitudes psychomotrices.
- Une étude menée auprès des étudiants en Ontario a déterminé que 19,3 % des conducteurs parmi eux ont déclaré avoir conduit dans « l'heure suivant l'usage de cannabis »
  - « Enquête sur la conduite avec facultés affaiblies 2007 » et « Effets du cannabis sur la conduite 2003 ». Transports Canada

consommation de drogues au volant peut sérieusement compromettre les facultés (voir l'encadré ci-contre).<sup>133, 134, 135</sup>

### **Drogues - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

## **7. Contrefaçon et propriété intellectuelle**

À l'échelle internationale

- L'économie clandestine des faux et des articles de bas de gamme est omniprésente.
- La plupart des produits de contrefaçon sont originaires de la Chine, mais il y a d'autres grands pays producteurs : la Russie, l'Inde, le Pakistan, la Corée du Sud, Hong Kong, le Pakistan, le Mexique, la Malaisie, la Suisse et la Thaïlande.
- Les contrefacteurs s'adonnent souvent à d'autres activités criminelles, comme le vol d'identité et le marché de la drogue. Ils peuvent également se prêter au financement d'activités terroristes.
- La diversité des produits de contrefaçon va grandissante et les nouveaux produits électriques, automobiles, alimentaires, médicaux et de beauté peuvent poser de sérieux risques, parfois mortels, à la santé et à la sécurité des gens.<sup>136</sup>

À l'échelle nationale

- Le Canada est au nombre des zones actives de vente et de distribution de contrefaçons de produits de marque de commerce déposée.<sup>137</sup>
- Selon la GRC, le Canada perd des milliards de dollars à la contrefaçon à chaque année.
- La valeur totale des billets contrefaits écoulés et saisis en 2006 s'élevait à plus de 4 millions de dollars. Il s'agit d'un déclin notable par rapport aux quelque 17 millions de dollars de 2004.<sup>138</sup>
- Le déclin de la contrefaçon de billets au Canada s'explique en grande partie par l'introduction d'une nouvelle série de billets canadiens porteurs d'éléments de sécurité d'avant-garde, par la formation d'équipes de répression de la contrefaçon et par une meilleure sensibilisation de la population et des commerçants.<sup>139</sup>
- Les taux de contrefaçon monétaire fluctuent grandement d'une année à l'autre, mais ont fléchi de 54 % entre 2006 et 2007.<sup>140</sup>
- La grande majorité des faux billets au Canada est produite à l'aide d'imprimantes à jet d'encre.

- La Banque du Canada ne protège pas la personne qui accepte un faux billet ainsi ce sont les consommateurs et les commerçants qui subissent les pertes. Nombreux commerces haussent les prix pour essayer ces pertes.
- Les faussaires amateurs cèdent de plus en plus de terrain aux contrefacteurs professionnels, parfois à la solde du crime organisé.

#### À l'échelle régionale

- En 2006, l'Ontario a été le théâtre de 44 % de la contrefaçon au Canada, le Québec, de 32 %, la Région du Pacifique, de 16 %, la Région du Nord-Ouest, de 3 à 4 % et la Région de l'Atlantique, de moins de 1 %.<sup>141</sup>
- C'est dans les grandes villes de Toronto, Montréal et Vancouver que se concentre le gros de l'activité entourant la fausse monnaie.
- Dans les régions du Pacifique et du Nord-Ouest en particulier, les vendeurs de drogues illicites fabriquent et vendent de faux billets, surtout aux consommateurs de méthamphétamines qui les revendent à leur tour pour se procurer l'argent nécessaire à leur consommation.
- Le crime organisé a des liens très étroits avec la contrefaçon en Ontario, mais moins forts en Colombie-Britannique et au Québec.
- On a décelé une nouvelle tendance en septembre 2006, lorsque de belles pièces de 1 \$ et de 2 \$ contrefaites sont apparues au Québec.<sup>142</sup>

« Le commerce des produits de contrefaçon a beaucoup changé ... Dans le passé, les consommateurs achetaient sciemment des faux, qu'il s'agisse de vêtements, d'enregistrements vidéos ou d'articles de luxe, tels des montres ou des sacs griffés, dans les marchés aux puces. Ces jours-ci, ils ne réalisent pas que leurs achats sont très souvent des produits de contrefaçon ».

*-Sgt. Michael Harvey, Détachement de Cornwall, GRC*

#### **Contrefaçon et propriété intellectuelle - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

## **8. Migrations illégales des personnes**

#### À l'échelle internationale

- Chaque année, partout dans le monde, des centaines de milliers de personnes sont déplacées illégalement par la contrebande et le trafic des personnes.<sup>143</sup>
- Ces dernières années, le nombre de pays qui ont pris des mesures pour appliquer les conventions internationales dans le domaine a doublé. Cependant, de nombreux pays, en particulier en Afrique, ne disposent toujours pas des instruments juridiques nécessaires.

- Le nombre de condamnations augmente, mais pas proportionnellement à l'ampleur et à la prise de conscience croissantes du problème.
- L'exploitation sexuelle est, de loin, la forme de traite la plus communément détectée (79 %), suivie par le travail forcé (18 %). Les autres types de trafic des personnes sont trop peu souvent déclarés, entre autres, le nouveau phénomène du trafic des nourissons aux fins des adoptions clandestines.<sup>144, 145</sup>
- La plupart des affaires de traite sont d'envergure nationale ou régionale et les auteurs de ces crimes ont souvent la même nationalité que leurs victimes.
- L'Europe est la première destination des victimes, toutes origines confondues, tandis que les victimes en provenance d'Asie aboutissent dans les pays les plus divers.<sup>146</sup>
- Les femmes jouent un rôle central en tant qu'auteurs de la traite des êtres humains. En Europe, par exemple, il y a une plus forte proportion de femmes que d'hommes qui sont condamnées pour traite des être humains.<sup>147</sup>
- En 2006, on a recensé plus de 21 400 victimes de la traite des êtres humains.<sup>148</sup>
- La question de la « traite » ou du « trafic » des êtres humains qu'on a commencé à identifier dans la seconde partie des années 80 ne s'est véritablement imposée sur la scène publique que dans les années 90.<sup>149</sup>
- La migration clandestine des personnes est difficile à suivre parce que nombreuses sont les personnes qui arrivent au pays légalement, mais qui restent malgré l'expiration de leur visa.<sup>150</sup>
- La restructuration politique, la guerre, le terrorisme, la violence familiale et les crises environnementales sont autant de raisons pour lesquelles les gens quittent leur pays d'origine.
- Des pays tels les Philippines et la Thaïlande comptent sur les sommes transférées par leurs ressortissants pour stimuler leur économie. Nombreux sont les ressortissants légaux qui transfèrent des sommes à leur pays d'origine : travailler à l'étranger est devenu pour plusieurs la façon d'améliorer leur statut social et leur situation financière. Toutefois, en raison de cet incitatif, plus de gens sont à la merci des passeurs et des trafiquants.
- La migration clandestine depuis l'Afrique vers les pays membres de l'Union européenne engendre de plus en plus d'inquiétude.
- L'Espagne et l'Italie sont deux pays de choix pour les migrants de l'Afrique occidentale en quête d'un emploi. Quelque 25 000 migrants illégaux se sont établis dans ces pays.<sup>151</sup>
- L'Organisation internationale du travail a joint ses efforts à ceux des gouvernements de l'Asie du Sud-Est pour s'attaquer au problème de la traite des personnes et du travail des enfants.<sup>152</sup>

#### **Différentes formes de migration illicite**

- La traite désigne le déplacement illicite d'une personne par le recours à la fraude, à la coercition ou à l'abus. Très souvent, le crime organisé y est mêlé. Ce sont surtout les femmes et les jeunes enfants qui en sont les victimes. Il n'est pas forcément question de franchir une frontière.
- Le passage de migrants clandestins désigne l'échange volontaire de paiements en espèces ou en biens contre l'introduction clandestine, dans un pays, d'une personne qui n'en est ni citoyen ni résident permanent.
- Les migrants sans statut se déplacent sans les documents requis aux fins de l'immigration et, très souvent, réclament le statut de réfugié dès qu'ils arrivent dans le pays d'accueil.

- Aux termes de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, la traite des personnes fait l'objet de sanctions sévères: des amendes à concurrence d'un million de dollars et l'emprisonnement à perpétuité.

#### À l'échelle nationale

- En 2007, 28 523 personnes ont réclamé le statut de réfugié au Canada.<sup>153</sup>
- Le Canada a renforcé les dispositions visant à protéger les victimes de la traite des personnes en 2007 en prolongeant la durée de leur permis de résident temporaire et en leur donnant l'occasion de faire une demande pour un permis de travail.<sup>154</sup>
- On perçoit les vastes frontières terrestres et maritimes canadiennes comme étant vulnérables au trafic des personnes et aux migrations clandestines.
- On en sait peu sur les réseaux du trafic : en effet, la police a seulement identifié quatre victimes en 2006.
- L'Asie, en particulier la sous-région du Mékong, ainsi que certaines parties de l'Afrique et de l'Europe continentale sont les principales sources de la traite des personnes au Canada.<sup>155</sup>

#### **Migrations clandestines - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

## 9. Profilage racial

#### À l'échelle internationale

- Le profilage racial est un constat selon lequel des personnes d'une certaine ethnie sont plus susceptibles de s'adonner à des activités criminelles que d'autres.
- Il est difficile de prouver une accusation de profilage racial.

#### À l'échelle régionale

- On arrive difficilement à trouver des renseignements statistiques sur le profilage racial en consultant les sources habituelles. En 2005, le *Toronto Star* a analysé les statistiques des services policiers et découvert qu'au Canada les Noirs sont surreprésentés dans certaines catégories de délits, tels la possession de drogues et les infractions de la route résultant d'un contrôle routier (la conduite sans permis). Toujours selon cette étude, dans ces cas, les prévenus noirs étaient retenus plus longtemps avant la tenue d'une audience sur la libération sous caution, alors que les prévenus blancs avaient une meilleure chance d'être relâchés sur-le-champ.
- Les statistiques de la police de Kingston, en Ontario, révèlent qu'en 2005, les jeunes noirs ou autochtones risquaient de se faire intercepter par la police plus souvent que ceux d'autres groupes. En effet, il y avait 3,7 fois plus de chances que les policiers interpellent un Noir qu'un Blanc.<sup>156</sup>

### Profilage racial - Ramifications pour le secteur de la police

- 

## 10. Victimisation

À l'échelle internationale

- La plupart des crimes sont sous-déclarés, ce qui a tendance à fausser les statistiques sur les victimes du crime.
- Selon une enquête menée en 2004 dans 30 pays (dont la moitié sont réputés être « industrialisés » et l'autre « en développement »), environ 16 personnes sur 100 ont été victimes d'un crime de droit commun, et ce, partout dans le monde. Les délits les plus répandus sont les vols de biens personnels, les cambriolages de véhicule automobile et les vols de bicyclettes.<sup>157</sup>
- La plupart des pays ont observé un repli du taux de victimisation entre 1995 et 2000.<sup>158</sup>
- La victimisation est environ 25 % plus élevée dans les grands centres que dans l'ensemble du pays. Phnom Penh (au Cambodge), Maputo (en Mozambique) et Buenos Aires (en Argentine) sont les villes qui affichent le taux de victimisation le plus élevé (selon les données disponibles).<sup>159</sup>
- La baisse, à l'échelle internationale, du taux de vols de véhicules à moteur est attribuable à l'usage de plus en plus répandu de dispositifs antivols qui empêchent les amateurs de voler les voitures.
- À l'échelle internationale, les victimes de crimes graves n'obtiennent pas le soutien nécessaire des forces de l'ordre. Seulement 8 % des victimes ont reçu l'aide de spécialistes, alors que 43 % des victimes qui n'ont pu l'obtenir avaient demandé de l'aide.<sup>160</sup>

À l'échelle nationale

- En 2004, 17 % des Canadiens de 16 ans et plus ont déclaré avoir été victimisés.<sup>161</sup>
- Le taux de victimisation le plus élevé est attribuable aux cambriolages de véhicule automobile. Seulement 48 % des victimes ont porté le vol à l'attention de la police.<sup>162</sup>
- Les données tirées de l'*Enquête sociale générale* de 2004 révèlent que les immigrants ont un taux de victimisation avec violence moins élevé que leurs concitoyens nés au Canada.<sup>163</sup>
- Seulement une victime d'agression sexuelle sur dix signale l'incident à la police.<sup>164</sup>

- Les personnes qui se sont identifiées Autochtones risquaient trois fois plus que les personnes non autochtones de déclarer avoir été victimes d'un incident de violence.<sup>165</sup>
- Les Canadiens d'ascendance autochtone sont plus susceptibles que les personnes non autochtones d'être victimes d'homicide. Entre 1997 et 2000, le taux d'homicide était de 8,8 pour 100 000 habitants autochtones, comparativement à 1,3 personne pour 100 000 habitants non autochtones.<sup>166</sup>
- Avec le vieillissement de la population canadienne, on s'inquiète de plus en plus de la violence faite aux personnes âgées.

À l'échelle provinciale ou régionale

- Les immigrants du Québec et des provinces de l'Atlantique craignent moins la criminalité.<sup>167</sup> Ceux de l'Ontario et de la C.-B. sont plus craintifs que les non immigrants dans ces mêmes provinces.<sup>168</sup>
- Les taux de victimisation avec violence sont les moins élevés au Québec et les plus élevés en Alberta et en Nouvelle-Écosse.<sup>169</sup>

#### **Victimisation - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

## **11. Vol d'identité**

À l'échelle internationale

- Le vol d'identité est devenu l'une des formes de crime qui connaît la croissance la plus rapide au Canada et aux États-Unis.
- Les voleurs d'identité obtiennent des renseignements personnels de maintes façons : entre autres, ils s'emparent de sacs à main ou de portefeuilles; ils ramassent des cartes nouvellement émises ou des demandes de cartes de crédit dans les boîtes aux lettres; ils fouillent dans les ordures à la recherche de relevés de comptes bancaires ou de cartes de crédit; ils regardent par-dessus l'épaule des consommateurs lorsque ces derniers se servent de guichets automatiques; ils ont recours à la technologie pour écrémer des renseignements personnels à même la bande magnétique des cartes; ils invitent les consommateurs à visiter des sites Web contrefaits par le biais de courriels falsifiés, et ils volent des renseignements contenus dans les bases de données des entreprises ou des gouvernements.

- L'hameçonnage est un type relativement nouveau de vol d'identité. Ainsi, les voleurs essaient d'obtenir des renseignements personnels ou financiers par imposture auprès des utilisateurs de l'Internet.

#### À l'échelle nationale

- En 2008, 11 335 Canadiens ont déclaré avoir été victimes de vols d'identité.<sup>170</sup>
- Deux importantes agences canadiennes d'évaluation du crédit, soit Equifax et TransUnion, disent recevoir entre 1 400 à 1 800 plaintes de vol d'identité par mois.<sup>171</sup> En 2006, 73 % des répondants Canadiens craignaient devenir victimes du vol d'identité.<sup>172</sup>
- Au Canada, les vols d'identité sont souvent attribuables à des demandes d'hypothèques frauduleuses.<sup>173</sup>

#### À l'échelle régionale

- Les résidents de l'Ontario ont signalé le plus grand nombre de vols d'identité au Canada en 2006, les pertes s'élevant à plus de 7,5 millions de dollars. Ce chiffre élevé se compare aux données rapportées par les autres provinces si l'on tient compte de la taille de la population.
- Selon le Bureau de l'éthique commerciale, le vol d'identité est l'arnaque la plus importante dans la région du Grand Vancouver.
- La Colombie-Britannique, l'Alberta, l'Ontario et le Québec sont au nombre des provinces qui ont adopté des permis de conduire à la fine pointe de la technologie pour freiner le vol d'identité et la fraude.
- Les provinces, les corps policiers et les banques régionales ont conjugué leurs efforts pour sensibiliser les gens au vol d'identité, afin qu'ils se prémunissent contre pareil type de fraude.

#### **Vol d'identité - Ramifications pour le secteur de la police**

-

## Science et technologie

### À l'appui de la technologie

#### À l'échelle nationale

- En 2006, le Canada a engagé des dépenses de 28 milliards de dollars en recherche et développement.<sup>174</sup>
- Les dépenses en recherche et développement ont augmenté de 4,5 % en moyenne entre 1990 et 2005, mais ont atteint un plateau depuis 2005-2006.<sup>175</sup>
- Le gouvernement fédéral a dépensé 9,5 milliards de dollars en 2007-2008 – 65 % de cette somme en recherche et développement. Il s'agit d'une baisse par rapport à 2006-2007.<sup>176</sup>

#### À l'échelle régionale

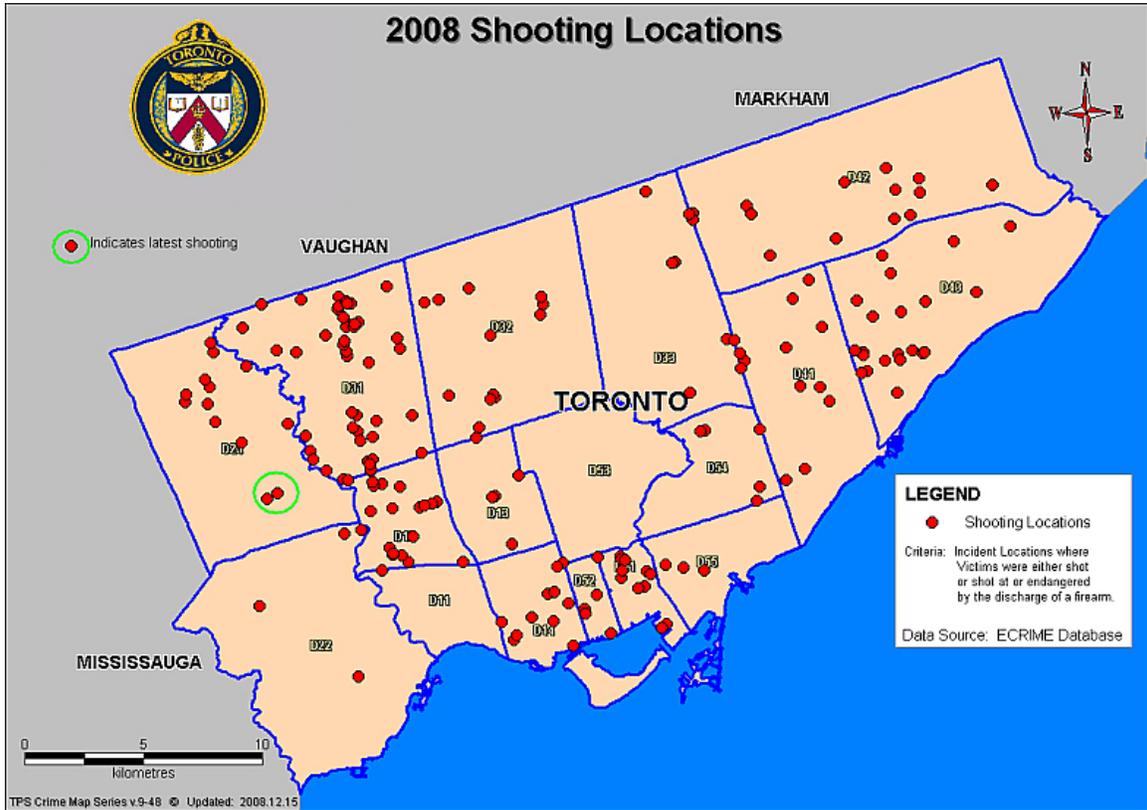
- Les dépenses en science et technologie varient selon la province.
- Les dépenses fédérales varient également d'une province à l'autre. L'Ontario et le Québec font l'objet des plus gros investissements.<sup>177</sup>

### Technologie - Ramifications pour le secteur de la police

- 

## 1. Informatique

- Grâce à la technologie informatique, la police peut accomplir avec efficacité ce qui serait autrement des tâches manuelles laborieuses.<sup>178</sup>
- Les enquêteurs ont recours à la technologie pour identifier la morphologie des taches de sang et la trajectoire de tir lors de crimes violents, ainsi que pour procéder à des analyses sanguines et à des analyses d'urine dans les cas de conduite avec facultés affaiblies.
- La répartition assistée par ordinateur, la gestion informatisée des dossiers, l'amélioration des communications radio et l'adoption de postes de travail évolutifs transforment le travail du policier au Canada.
- La nouvelle technologie est *a priori* exigeante en matière de formation et de recyclage, mais aussi lorsque surviennent des retards de connexion ou des pertes de temps attribuables à des difficultés techniques où il faut faire appel au soutien technique.
- Les corps policiers municipaux utilisent les ordinateurs pour faciliter l'accès aux statistiques sur la criminalité. La cartographie en ligne, par exemple, permet aux particuliers de se renseigner sur les activités criminelles dans leur quartier.



Carte régionale des fusillades publiques à Toronto, en 2008, disponible en ligne à <http://www.torontopolice.on.ca/statistics/stats.php>

### Informatique - Ramifications pour le secteur de la police

-

## 2. Lacunes technologiques

### À l'échelle internationale

- Les criminels disposent d'une capacité informatique supérieure à celle de la police. Aussi, pour emboîter le pas et même avoir une longueur d'avance sur eux, la police doit sans cesse mettre ses systèmes à niveau et former l'effectif en conséquence.<sup>179</sup>
- Dans le passé, la police arrivait difficilement à adopter les systèmes technologiques qui lui permettraient d'être plus efficace.<sup>180</sup>
- La juridiction est un obstacle-clé à l'application des lois, surtout dans le cas de la cybercriminalité de sources inconnues.
- Le transfert des connaissances se fait de plus en plus rapidement et l'accès à l'apprentissage continu grâce à l'Internet et à de meilleures technologies de communication est essentiel pour garder l'effectif policier à jour.

### *La controverse du pistolet électrique*

En 2008, la police a eu recours à un pistolet Taser pour maîtriser un Polonais agité à l'Aéroport international de Vancouver, et ce faisant, a engendré sa mort. Un témoin a capté les événements avec sa caméra numérique. La diffusion de la vidéo a suscité la controverse et a été un élément de preuve critique lors d'une audience juridique subséquente, surtout que le grand public peut la visionner gratuitement sur l'Internet, à YouTube.

Cet incident a provoqué un débat animé sur l'utilisation des armes à pulsions électriques.

### À l'échelle nationale

- Les besoins vont grandissants en matière de connaissances spécialisées propres à la criminalistique et autres technologies de l'information. Les corps policiers doivent donc collaborer davantage pour veiller au perfectionnement de spécialistes parmi leurs rangs.
- Au Canada, les secteurs d'activité policière doivent pouvoir accéder plus facilement aux ressources d'apprentissage informatisées.
- À l'heure actuelle, les forces policières du Canada n'utilisent pas tous le même matériel ou les mêmes logiciels; il faut donc s'attaquer à la question de la compatibilité des systèmes.<sup>181</sup>
- La technologie pourrait servir à accroître l'efficacité des ressources policières et à suivre son déploiement.
- Les conférences annuelles des entités de gouvernance policières des administrations fédérale, provinciales et locales contribuent à transmettre les connaissances relatives aux nouvelles technologies et à combler les plus grosses lacunes.
- Pour passer graduellement du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) à DUC 2, *Enquête sur la déclaration uniforme de la criminalité basée sur l'affaire*, certains services de police ont eu à modifier leur système de gestion des dossiers et ce ne sont pas tous les services qui en avaient les moyens techniques.

### À l'échelle régionale

- Le déploiement des technologies de surveillance policière varie selon la région en fonction des pouvoirs légaux de la police et de son accès à la propriété.

### Lacunes technologiques - Ramifications pour le secteur de la police

- 

### 3. Technologies de l'information et des communications

À l'échelle internationale

- De plus en plus de corps policiers ont recours aux nouvelles technologies pour communiquer avec leurs employés (technologies du Web, messagerie instantanée).
- Les nouvelles technologies des communications, telles les systèmes sécurisés de réseau sans fil, les assistants numériques, les appareils photo et les enregistreurs numériques peuvent améliorer les communications.
- De plus en plus, les médias et les enquêtes criminelles utilisent des photos et des vidéos captées par les particuliers.
- Le secteur policier dépend de plus en plus de spécialistes en sécurité qui sont également de véritables professionnels de la technologie de pointe. Des entreprises privées ont été retenues pour fournir ces ressources technologiques et pourtant elles sont inconnues du public canadien, à toutes fins utiles.<sup>182</sup>

À l'échelle nationale

- Les corps policiers municipaux se branchent sur l'Internet. Le service de police de Calgary s'est branché sur Twitter, un service en ligne qui permet aux gens de communiquer les uns avec les autres au moyen de brèves mises à jour et de s'abonner aux billets « tweets » des autres ([www.twitter.com/calgarypolice](http://www.twitter.com/calgarypolice)).
- En 2007, 81,14 % des entreprises du secteur privé et 100 % des entreprises du secteur public du Canada utilisaient le courriel au travail.<sup>183</sup>

### Technologies de l'information et des communications - Ramifications pour le secteur de la police

-

#### 4. Cybercriminalité

##### À l'échelle internationale

- La cybercriminalité englobe les infractions qui survenaient autrefois dans le monde matériel, mais qui se produisent maintenant dans le monde virtuel de l'Internet (pornographie enfantine, harcèlement criminel, fraude, violation de la propriété intellectuelle, vente de substances ou de produits illicites, etc.), et les infractions où on utilise des ordinateurs pour perpétrer des crimes (propager ou créer des virus informatiques, défigurer des sites Web, pirater des systèmes informatiques, etc.).<sup>184</sup>
- Les nouvelles technologies qui franchissent les frontières via l'Internet posent des défis de taille aux systèmes policiers qui relèvent traditionnellement d'états nationaux.
- La *Convention sur la cybercriminalité* du Conseil de l'Europe tente de trouver des définitions universelles pour les crimes virtuels.
- Des crimes réels dans un univers virtuel tel que celui de *Second Life*, sont un phénomène récent. Au nombre des crimes perpétrés : le vol de biens virtuels (qui ont une valeur monétaire réelle) et le harcèlement.

##### À l'échelle nationale

- Le Canada a été parmi les premiers pays à promulguer des lois criminelles contre les cybercrimes (dès 1985) et, selon une enquête de l'ONU, est en avance sur près des deux-tiers des pays qui en font maintenant autant.<sup>185</sup>
- Le vol d'identité est devenu l'une des formes de crime qui connaît la croissance la plus rapide au Canada et il est surtout attribuable à l'Internet. Un Canadien sur 15 rapporte en avoir été victime.<sup>186</sup>
- Il est difficile d'appliquer les lois existantes aux activités criminelles découlant des nouvelles technologies.
- Les éducateurs ont observé un accroissement important du nombre d'étudiants qui ont suivi des cours sur la cybersécurité entre 2001 et 2003; en effet, l'accroissement était de 86,8 % au cours de cette période. Les établissements d'enseignement s'attendaient à une autre hausse du nombre d'inscriptions entre 2004 et 2009, soit à un total annuel de 4 784 inscrits aux cours de cybersécurité. Selon les éducateurs, le défi que pose l'enseignement de la cybersécurité c'est qu'il s'agit d'un tout nouveau domaine d'études (selon 64,1 % des éducateurs). Entre autres défis identifiés : l'évolution rapide du domaine de la cybersécurité (59 %), le coût de la technologie et des logiciels nécessaires aux programmes et aux cours (51,3 %) et le manque d'instructeurs qualifiés (48,7 %). À l'égard des vacances actuelles dans le secteur de la cybersécurité, selon l'analyse des résultats à un sondage, le personnel dont les grands établissements canadiens auraient besoin passerait de 104 200 personnes en 2003 à 135 190 personnes en 2008, soit une hausse de près de 30 %.<sup>187</sup>

#### Cybercriminalité - Ramifications pour le secteur de la police

-

## 5. Nouveautés de l'identification par radio-fréquences

- Une puce d'identification par radio-fréquence (IRF) renferme des données biométriques et lorsqu'elle est fixée à un produit, un animal ou une personne, elle peut les retracer au moyens d'ondes radio.
- Plusieurs pays utilisent les puces IRF pour leurs passeports (passeports électroniques). Les États-Unis ont opté pour de tels passeports en 2006 et la République de Corée, en 2008.
- Aux États-Unis, l'utilisation de passeports IRF a suscité la controverse lorsqu'il est devenu apparent qu'on pouvait ainsi suivre les allées et les venues des voyageurs. La carte-passeport est maintenant assortie d'une enveloppe protectrice qui sécurise la carte.
- Ces dernières années, on a fait l'essai de puces IRF sous-cutanées dont on se servait jusque-là pour identifier les animaux. On peut programmer la puce pour renfermer des données personnelles, telles que ses données d'accès informatique, ses comptes financiers ou même des données pour déverrouiller sa voiture ou sa maison.
- Les spécialistes en sécurité signalent que quiconque utilise les implants IRF s'expose au vol d'identité.

### **La biométrie, nouvelle technique d'identification**

- La biométrie sert à identifier les êtres humains en fonction de leurs caractéristiques physiques ou comportementales, entre autres : les empreintes digitales, l'iris, l'ADN, le visage et la voix.
- L'identification biométrique est de plus en plus répandue. Les autorités britanniques et américaines ont adopté le passeport biométrique.
- Disney World enregistre des données biométriques à même les empreintes digitales de ses invités, afin de vérifier qu'ils sont bien les détenteurs de leur billet d'entrée.

### **IRF - Ramifications pour le secteur de la police**

-

## 6. Biotechnologie et nanotechnologie

### À l'échelle internationale

- La biotechnologie c'est l'utilisation d'organismes vivants ou de leurs dérivés pour modifier la santé humaine ou l'environnement. Les toutes dernières nouveautés en biotechnologie donnent aux humains la possibilité d'altérer les composantes génétiques des cellules.
- Si la biotechnologie a gagné en popularité en Amérique du Nord à cause d'émissions télé telles *CSI* et *Law & Order*, il n'empêche qu'elle contribue véritablement aux enquêtes criminelles.
- Les scientifiques en criminalistique utilisent la biotechnologie pour la collecte et l'analyse des éléments de preuve, tels les cheveux, la peau, le sang et les liquides organiques repérés sur les lieux du crime. Puisque l'ADN de chaque personne est unique, le dépistage de preuves ADN aide à identifier et à incarcérer les criminels.
- L'analyse des empreintes génétiques est une percée en criminalistique qui a transformé le processus des enquêtes criminelles.
- Depuis 1999, les enquêteurs disposent d'un autre outil pour dépister les criminels, soit l'analyse des anticorps.
- La nanotechnologie est l'étude de la matière à l'échelle atomique et moléculaire.
- Les nouveautés nanotechnologiques pourraient menacer sérieusement la sécurité des êtres humains avec la mise au point d'armes non retraçables de destruction massive, des caméras en réseaux et le développement accéléré des armes.

### À l'échelle nationale

- Le gouvernement fédéral a consacré des dépenses en science et en technologie de 921 millions de dollars aux activités de biotechnologie en 2008 (9 % du total du financement fédéral en science et technologie). La plus grosse part (48 %) du financement a été versée aux études avancées par le biais des Instituts canadiens de la recherche en santé.<sup>188</sup>
- Le nombre d'entreprises de biotechnologie est passé de 490 en 2003 à 532 en 2005 (une hausse de près de 8 %). Les entreprises de biotechnologie canadiennes ont en moyenne 14 années d'existence, malgré la nouveauté relative du secteur.<sup>189</sup>
- Au Canada, plusieurs affaires judiciaires classées ont été réexaminées pour tenir compte des éléments de preuve liés à l'ADN. Et, dans certains cas, des personnes déclarées coupables ont été reconnues innocentes et libérées.

### **Biotechnologie et nanotechnologie - Ramifications pour le secteur de la police**

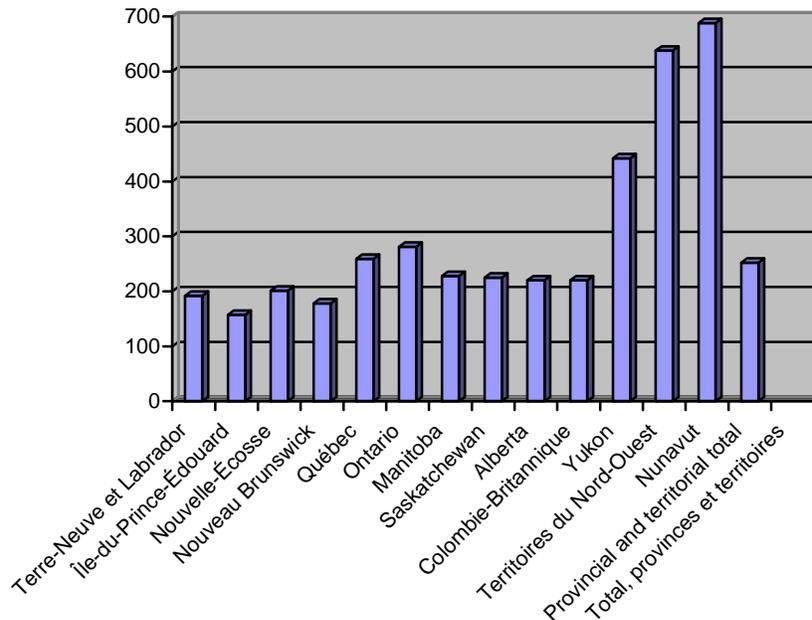
-

## Gestion des ressources humaines

### 1. Finances

- Au total, le Canada a dépensé 10,5 milliards de dollars sur les services policiers en 2007, soit 320 \$ par personne, une augmentation de 6,7 % par rapport à l'année précédente.<sup>190</sup>
- De plus en plus, les forces policières doivent justifier leurs attributions de fonds, ce qui les oblige à fonctionner selon un modèle d'entreprise.<sup>191</sup>
- D'aucuns affirment que la prestation des services de police ne devrait pas être assurée selon une formule quantitative (où il suffit d'accroître les ressources pour régler tous les problèmes), mais plutôt selon une formule optimale, où il est essentiel de financer les bons programmes et de tirer le maximum de ressources limitées.
- Le coût des services de police est le plus élevé, par habitant, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, à 638 \$ et 688 \$, respectivement.<sup>192</sup>
- Le coût des services de police est le moins élevé, par habitant, à l'Î.P.-É., au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, à 157 \$, 178 \$ et 192\$, respectivement.<sup>193</sup>

**Tableau 1 : Dépenses per capita au chapitre des services policiers, en dollars, 2007**



Source : Statistique Canada, *Les ressources policières au Canada, 2008*.

### Finances - Ramifications pour le secteur de la police

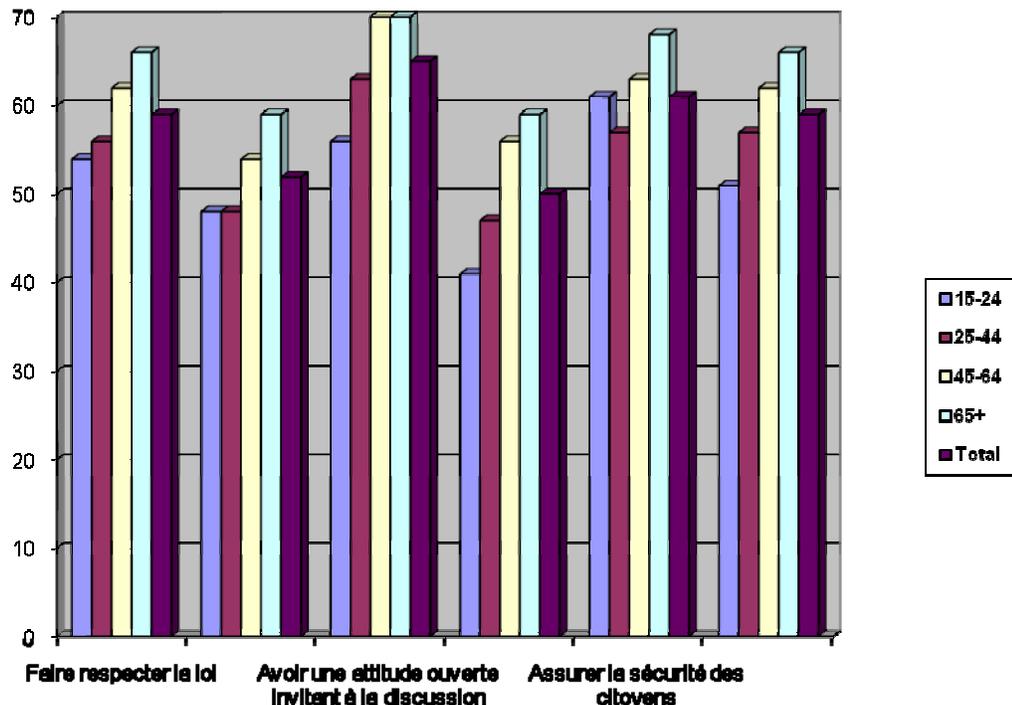
- 

## 2. Perception publique et satisfaction des citoyens

À l'échelle nationale

- En 2006, la police a élucidé 37 % des crimes, un sommet qui n'avait pas été atteint depuis 30 ans.<sup>194</sup>
- En 2004, 94 % des Canadiens se disaient très ou relativement à l'abri du crime.<sup>195</sup>
- Plus de la moitié des Canadiens estiment que leur service de police fait du bon travail. Cette perception tient à plusieurs indicateurs; 61 % des Canadiens sont d'avis que la police veille comme il se doit à la sécurité des citoyens. Cependant, la cote la moins élevée (50 %) a été attribuée à la capacité de la police de bien informer la population quant aux moyens à prendre pour réduire la criminalité.<sup>196</sup>
- Les attitudes positives face à la police augmentent avec l'âge : les Canadiens plus âgés sont en général plus satisfaits des services de police.<sup>197</sup>
- Le degré de satisfaction vis-à-vis de la performance de la police est généralement moins élevé chez les Canadiens qui ont été en contact avec la police dans les 12 mois qui ont précédé le sondage.<sup>198</sup>

**Tableau 2 : Perceptions du bon travail de la police locale, selon l'âge, 2004**



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur la victimisation, Cycle 18*

À l'échelle provinciale ou régionale

- Les corps policiers du Manitoba et de la Saskatchewan obtiennent le moins bon indice de satisfaction quant à leur capacité de réagir en temps utile aux appels. Dans les deux provinces, 42 % des répondants disent que leur service de police fait du bon travail pour ce qui est de réagir rapidement aux demandes de service.<sup>199</sup>
- Les corps policiers de l'Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve - Labrador et le Nouveau-Brunswick sont perçus comme étant plus facilement abordables – 75 %, 74 % et 74 % des répondants respectivement disent que leur service de police est abordable.<sup>200</sup>
- La police de l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve et Labrador est également perçue comme traitant les gens équitablement par une plus grande proportion de la population. Soixante-huit et 66 % des habitants de ces provinces, respectivement, disent que leurs services de police traitent les gens équitablement.<sup>201</sup>
- La Police provinciale de l'Ontario a enregistré une baisse de 18 % du nombre de plaintes déposées par le public au cours des deux dernières années. En effet, le nombre total est passé de 503 en 2005 à 411 en 2007.<sup>202</sup>
- Ces derniers temps, on porte une attention particulière aux décès des personnes sous garde, ce qui amène le public à s'interroger sur la pratique selon laquelle un corps policier fait enquête sur un autre.

### Perception publique - Ramifications pour le secteur de la police

- 

### 3. Sous-représentation des femmes et des raciaux visibles<sup>203</sup>

- 6 % des policiers appartiennent aux raciaux visibles, comparativement à 16,2 % de la population, et 15 % des gens âgés 15 ans et plus.
- Au Canada, 20 % des policiers sont des femmes.
- Les personnes d'ascendance autochtone sont représentées proportionnellement au sein de la police : elles représentent 4 % des agents de police, et 3 % de la population canadienne âgée de 15 ans et plus, sans égard à leurs états de service.

### Ramifications pour le secteur de la police

- 

### 4. Tendances à la retraite et vieillissement de la population

- Il y avait près de 3,7 millions de Canadiens âgés de 55 à 64 ans en 2006; ce groupe d'âge représente environ un travailleur éventuel sur six.
- « Considérant que c'est généralement de 55 à 64 ans que les travailleurs quittent le marché du travail, jamais auparavant n'a-t-on observé au Canada un nombre aussi important de personnes proches du départ à la retraite. Le ratio des 15 à 24 ans, les individus sur le point d'entrer sur le marché du travail, à celui des 55 à 64 ans, soit ceux proche de la retraite, était de 1,1 en 2006. Cela signifie que pour chaque personne en âge de quitter le marché du travail, on en comptait un peu plus d'une en âge d'y entrer. (...) Selon le scénario de croissance moyenne des projections démographiques, il pourrait y avoir davantage de personnes en âge de quitter la population active que d'y entrer d'ici une dizaine d'années au Canada. »<sup>204</sup>

- On peut s'attendre à ce que le nombre de retraites par année double ou même triple d'ici 2020.<sup>205</sup>

#### **Tendances à la retraite - Ramifications pour le secteur de la police**

- 

### **5. Services de sécurité privés ou services de police publics**

- La nature du travail du policier se transforme; il s'agit de plus en plus d'une tâche intégrée accomplie par de nombreuses personnes ou groupes de personnes.<sup>206</sup>
- On assiste à une certaine commodification de la police publique, c'est-à-dire qu'elle vend ses services directement au secteur privé ou les sous-traite aux services de police municipaux.
- On compte un plus grand nombre d'agents de sécurité privés que de policiers au Canada, soit 102 000 contre 68 000, selon le recensement de 2006.
- Le nombre d'agents de sécurité privés progresse beaucoup plus rapidement que celui des policiers, soit 15 % pour les agents de sécurité privés entre 2001 et 2006, comparativement à 3 % pour les policiers au cours de la même période.
- « Il est de plus en plus difficile de définir clairement les rôles et les responsabilités des services de sécurité privés et des services de police publics. Même s'il y a des tâches distinctes qui sont propres aux uns ou aux autres, le « maintien de l'ordre » et la protection de la société sont assurés par un réseau de services de police publics et de services de sécurité privés qui souvent se chevauchent, se complètent et s'appuient mutuellement. »<sup>207</sup>
- Les nouveaux types de propriété desservis par le services de sécurité privés, mais dont se sert le grand public, tels les centres commerciaux, les ensembles résidentiels protégés et les clubs de santé privés, brouillent les lignes de démarcation entre la propriété publique et la propriété privée et, par conséquent, ce qui relevait traditionnellement du ressort de la police.

#### **Services de sécurité privés - Ramifications pour le secteur de la police**

-

## 6. Concurrence pour les travailleurs, recrutement et maintien de l'effectif

À l'échelle nationale

- Il y avait plus de 65 000 policiers en fonction au Canada en 2008; les deux tiers travaillant pour les services policiers municipaux.<sup>208</sup>
- Les services policiers municipaux de Montréal et de Toronto comptent des milliers d'employés, alors que certains services policiers municipaux ont un effectif de moins de 20 personnes.
- Selon un rapport de Statistique Canada, il y aurait 13 234 postes autorisés non comblés pour diverses raisons, dont la difficulté à remplacer les policiers qui sont en congé de maternité ou de paternité ou qui ont pris leur retraite.<sup>209</sup>
- Si la loyauté envers son employeur était de mise dans le passé notamment au sein des milieux policiers, il semblerait que ce ne sera plus le cas à l'avenir. Les recrues sont pour la plupart plus âgées et issues de milieux différents, ce qui porte à croire qu'elles ont réorienté leur carrière à l'âge adulte. De plus, selon certaines entrevues de fin d'emploi, les policiers quittent pour poursuivre d'autres aspirations professionnelles.<sup>210</sup>
- De nos jours, la police ne semble pas être une profession d'intérêt pour les jeunes. Seulement 4 % de jeunes répondants à une enquête se sont déclarés intéressés à faire carrière dans la police.<sup>211</sup>
- Entre autres défis de recrutement, celui du processus de recrutement. En effet, « Le processus est long et coûteux en temps et en ressources pour le postulant et l'employeur et même, dans certains cas, restrictif. Les candidats doivent postuler chacun des services de police auxquels ils s'intéressent et, en moyenne, il faut 9 mois pour que le candidat élu se voit offrir un emploi, car 90 % des candidatures sont rejetées. »<sup>212</sup>
- Il peut aussi être plus difficile de maintenir l'effectif. « De façon générale, les jeunes ne font plus qu'un seul choix de carrière et, le cas échéant, il est peu probable qu'il demeure à l'emploi d'un seul employeur pendant 30 ans. Il y aura aussi moins de jeunes qui arriveront sur le marché du travail, ce qui va créer de la concurrence pour de jeunes travailleurs instruits et expérimentés. Ainsi, les employeurs se verront contraints d'offrir une rémunération plus alléchante et de transformer le milieu de travail pour mieux répondre aux besoins des jeunes. »<sup>213</sup>

« Forts de leurs études avancées, en quête d'un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie familiale, et pleinement conscients de leur valeur sur le marché du travail, les jeunes policiers sont exigeants en matière d'avancement professionnel et d'accommodements personnels. De plus en plus, le Service – enfin tous les employeurs – aura à faire face à une demande grandissante pour la semaine de travail écourtée, les horaires souples, le télétravail et la multiplication des congés. »  
Service de police de Toronto, *Analyse environnementale de 2008*

À l'échelle provinciale ou régionale

- La Police provinciale de l'Ontario (PPO) estime qu'il lui faudra augmenter ces cibles de recrutement de 5 à 9 % d'ici 2010, simplement pour que les effectifs demeurent au nombre actuel. La PPO reconnaît qu'il y aura une importante croissance de la population en Ontario dans les années à venir en raison de l'immigration, mais n'a pas encore annoncé de stratégie quant à la façon de réorienter ses efforts de recrutement.<sup>214</sup> De manière générale, les recrues sont plus âgées, selon les données colligées à Toronto. L'âge moyen des recrues était de 28 ans en 2007, près d'un tiers (28 %) d'entre elles étant âgées de plus de 30 ans. Avant 1995, l'âge moyen des recrues était de 22 ans, une petite minorité (environ 3 %) étant âgée de plus de 30 ans.<sup>215</sup>
- Il y a aussi lieu de se pencher sur la satisfaction des policiers au travail. « Selon les résultats d'une enquête menée par le Service de police de Toronto auprès de son personnel en 2007, à mesure que les années passent, les policiers semblent dire qu'ils sont moins satisfaits au travail, moins satisfaits avec leur milieu de travail et moins convaincus de la valeur de leur travail. »<sup>216</sup>
- À la lumière des défis susmentionnés, d'aucuns proposent que l'on centralise les efforts de recrutement : « Une initiative nationale où l'on confierait le recrutement à une tierce partie serait assurément plus efficace pour les organismes policiers du pays, alors même qu'ils continuent d'affecter leurs ressources policières aux services prioritaires tels qu'ils les auront identifiés individuellement. Grâce à une telle approche, les organismes policiers pourraient dégager leurs agents de première ligne de la responsabilité du recrutement et autres tâches associées, et céder celle-ci à un fournisseur de services centralisés (ou emprunter un autre mode de prestation) féru en publicité, en recrutement et en sélection. Ainsi, le fournisseur de services se chargerait de toutes les étapes du recrutement, sauf les toutes dernières, essentielles, telles l'agrément sécuritaire. »<sup>217</sup>
- Un rapport publié conjointement par l'Association canadienne des chefs de police et l'Institut d'études stratégiques internationales recommande également la mise en place d'une infrastructure technologique pour gérer et stocker les données pertinentes aux ressources humaines et au perfectionnement professionnel de tous les employés des forces policières du Canada. Ce serait, dit-on, une façon d'améliorer « le recrutement, le perfectionnement, la mobilité, la position et la fonction des ressources humaines ». <sup>218</sup>

**Ramifications pour le secteur de la police**

-

---

## SUIVI

---

Ce rapport a été préparé à titre de projet-pilote du Conseil sectoriel de la police (CSP). Afin d'en déterminer l'utilité, le CSP vous demande de lui faire part de ce que vous en pensez. Ce questionnaire est confidentiel et nous garderons confidentielles vos réponses à celui-ci.

Vous pouvez détacher ce formulaire et le **télécopier** au Conseil sectoriel de la police au **(613) 729-9691**.

1. Avez-vous trouvé ce document intéressant ?
  - Oui
  - Non
  - Incertain
  
2. Pensez-vous extraire certaines parties du rapport pour vous aider dans votre tâche ?
  - Oui
  - Non
  - Incertain
  
3. Pensez-vous partager ce rapport avec vos collègues ou d'autres personnes de votre organisme ?
  - Oui
  - Non
  - Incertain
  
4. Aimerez-vous que le Conseil sectoriel de la police publie d'autre documents similaires à l'avenir ?
  - Oui – à chaque année
  - Oui – à tous les deux ans
  - Non
  - Incertain
  
5. Quelles sont les parties du rapport les plus intéressantes ?
  - 1) \_\_\_\_\_
  - 2) \_\_\_\_\_
  - 3) \_\_\_\_\_

6. Quelles sont les parties du rapport qui sont de moins grand intérêt ?

- 1) \_\_\_\_\_
- 2) \_\_\_\_\_
- 3) \_\_\_\_\_

7. Auriez-vous d'autres observations sur l'Analyse environnementale ?

---

---

---

---

---

---

---

---

7. Seriez-vous disposé à collaborer à d'autres rapports ? Dans l'affirmative, veuillez préciser vos coordonnées.

Oui

*Contact/Nom de l'organisme :* \_\_\_\_\_

*Numéro de téléphone ou adresse électronique :*

\_\_\_\_\_  
*Adresse postale :* \_\_\_\_\_

Non

Incertain

*Merci de votre apport ! SVP, télécopiez ces deux pages au (613) 729-9691. Pour plus de précisions, veuillez communiquer avec*

**Geoff Gruson**

Conseil sectoriel de la police

Tél. : (613) 729-2789

Télec. : (613) 729-9691

GGruson@policecouncil.ca

www.policecouncil.ca

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

<sup>1</sup> Source : Division de la population, Organisation des Nations Unies, "Total Population", dans *Charting the Progress of Populations*, <http://www.un.org/esa/population/publications/charting/3.pdf> et U.S. Census Bureau's WorldPopClock.

<sup>2</sup> Source : *Ibid.*

<sup>3</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006 », <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/p1-eng.cfm>>

<sup>4</sup> Source, à moins d'avis contraire : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006 », <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/p1-eng.cfm>>

<sup>5</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006 », <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/p2-eng.cfm>>

<sup>6</sup> Source, à moins d'avis contraire : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006 », <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/p1-eng.cfm>>

<sup>7</sup> Source, à moins d'avis contraire : Département des Affaires économiques et sociales, Organisation des Nations Unies, Division de la population, Résumé - *World Population Ageing 2007*, <<http://www.un.org/esa/population/publications/WPA2007/ES-English.pdf>>

<sup>8</sup> Source, à moins d'avis contraire, « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe; Faits saillants », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/agesex/highlights.cfm>>

<sup>9</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe; Le portrait national », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/agesex/natlportrait1.cfm>>

<sup>10</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe; Le portrait national », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/agesex/NatlPortrait2.cfm>>

<sup>11</sup> Source, à moins d'avis contraire : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe; Faits saillants », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/agesex/highlights.cfm>>

<sup>12</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe; Le portrait national », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/agesex/ProvTerr7.cfm>>

<sup>13</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe; Le portrait national », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/agesex/ProvTerr5.cfm>>

<sup>14</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe; Faits saillants », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/agesex/highlights.cfm>>

<sup>15</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe; Le portrait national », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/agesex/Subprov1.cfm>>

<sup>16</sup> Source, à moins d'avis contraire : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006 », <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/p1-eng.cfm>>

<sup>17</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006 », <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/p14-eng.cfm>>

<sup>18</sup> Source : « Recensement de 2006 : Portrait de la population canadienne en 2006 », <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-550/p1-eng.cfm>>

<sup>19</sup> Pour plus de précisions sur les définitions du Recensement, voir « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : définitions », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/definitions.cfm>>

<sup>20</sup> Source, à moins d'avis contraire : « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : faits saillants », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/highlights.cfm>>

<sup>21</sup> Nota : « En 2006, la liste des origines ethniques comprend les groupes culturels associés aux peuples autochtones du Canada, soit les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis et les Inuits; les premiers groupes européens à s'établir au Canada, comme les Anglais, les Français, les Écossais et les Irlandais; les immigrants arrivés au Canada au cours du siècle dernier, comme les Allemands, les Italiens, les Chinois, les Ukrainiens, les Hollandais, les Polonais, les Indiens de l'Inde, et d'autres encore. » Source : « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : portrait national », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/more.cfm>>

<sup>22</sup> Source : « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : portrait national », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/more.cfm>>

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> Source : « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : portrait national », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/south.cfm>>

<sup>25</sup> Source : « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : provinces et territoires », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/atlantic.cfm>>

<sup>26</sup> Source : « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : provinces et territoires », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/ontario.cfm>>

<sup>27</sup> Source : « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : provinces et territoires », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/prairies.cfm>>

<sup>28</sup> Source : « La mosaïque ethnoculturelle du Canada, Recensement de 2006 : provinces et territoires », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/ethnicorigin/british.cfm>>

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> Définitions et notes méthodologiques : <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/language/note.cfm>>

<sup>31</sup> Source, à moins d'avis contraire : « Recensement de 2006 : Le portrait linguistique en évolution : faits saillants », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/language/highlights.cfm>>

<sup>32</sup> Source : « Recensement de 2006 : Le portrait linguistique en évolution : faits saillants », <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/language/highlights.cfm>>

<sup>33</sup> Source : « Recensement de 2006 : Le portrait linguistique en évolution : régions métropolitaines de recensement », <[http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/language/allophone\\_cma.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/language/allophone_cma.cfm)>

<sup>34</sup> Source : « Recensement de 2006 : Le portrait linguistique en évolution : Évolution de la situation linguistique au Québec »,

<<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/language/evolution.cfm>>

<sup>35</sup> Source : « Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006 »,

<<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/aboriginal/highlights.cfm>>

<sup>36</sup> Source : « Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006 »,

<<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/aboriginal/highlights.cfm>>

<sup>37</sup> Source : « Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006 : les membres des Premières nations »,

<<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/aboriginal/prairie.cfm#01>>

<sup>38</sup> Source : « Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006 : les membres des Premières nations »,

<<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/aboriginal/decade.cfm>>

<sup>39</sup> Source, à moins d'avis contraire : « Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières nations, Recensement de 2006 »,

<<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/aboriginal/highlights.cfm>>

<sup>40</sup> On peut trouver plus de précisions sur les populations à risque dans les sections « Société » et « Économie ».

<sup>41</sup> UNHCR Global Appeal Update p. 110-111

<sup>42</sup> Source, à moins d'avis contraire : « Gains et revenus des Canadiens durant le dernier quart de siècle, Recensement de 2006 : faits saillants »,

<<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/income/highlights.cfm>>

<sup>43</sup> Chen, S. & M. Ravallion. *Les pays en développement sont plus pauvres qu'on ne le croyait, mais le combat qu'ils mènent contre la pauvreté n'en porte pas moins ses fruits*. Document de travail S4703. Groupe de recherche sur les politiques de développement, Banque mondiale, août 2008.

<sup>44</sup> Banque mondiale 2009. <http://go.worldbank.org/K7LWQUT9L0>

<sup>45</sup> Chen & Ravallion. (2008).

<sup>46</sup> *Ibid.*

<sup>47</sup> Banque mondiale 2009.

<sup>48</sup> Statistique Canada. 2008. CANSIM. Catalogue n° 75-202-X.

<sup>49</sup> SCHL. Juillet 2001. Le point en recherche; *Étude contextuelle sur le problème des jeunes sans-abri*.

<sup>50</sup> First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition. (2008) 2008 Child Poverty Report Card.

<sup>51</sup> ONU. Rapport sur le développement humain. 2008. Banque mondiale

<sup>52</sup> Banque mondiale 2009. <http://go.worldbank.org/K7LWQUT9L0>

<sup>53</sup> *Ibid.*

<sup>54</sup> Crew, Mike, et. al. (2008). *Portrait de la scolarité au Canada, Recensement de 2006*. Préparé pour Statistique Canada.

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> *Ibid.*

<sup>57</sup> Statistique Canada. Mars 2009. *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*. Cat. No. 81-004-XIE. Vol. 5, n° 5

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> BC Stats. Feature Article: The Educational Attainment of Aboriginal Peoples: A Regional Comparison – Part 1. Earnings & Employment Trends. January 6, 2005.

<sup>60</sup> Statistique Canada. *Scolarité – Faits saillants en tableaux, Recensement de 2006*. Cat. # 97-560-XWE2006002

<sup>61</sup> Statistique Canada. Janvier 2008. *Étude : Compétences en littératie des membres des Premières nations vivant hors réserve et des Métis qui résident dans les régions urbaines du Manitoba et de la Saskatchewan*. Le Quotidien.

<sup>62</sup> Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). *Rapport mondial sur les drogues 2008*.

<sup>63</sup> Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). *Rapport mondial sur les drogues 2008*.

<sup>64</sup> Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). *Rapport mondial sur les drogues 2007*.

<sup>64</sup> Santé Canada. 2008. *Tendances selon le sexe – Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens*. Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC).

<sup>66</sup> Santé Canada. 2006. *Opinions, attitudes et connaissances. Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens – Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC)*

<sup>67</sup> Santé Canada. 2007. *Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC); Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens. Consommation d'alcool et de drogues par les jeunes*.

<sup>68</sup> Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies. *Enquête sur les toxicomanies au Canada 2005, Points saillants*.

<sup>69</sup> Santé Canada. 2006. *Opinions, attitudes et connaissances. Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens – Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC)*

<sup>70</sup> Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). *Rapport mondial sur les drogues 2008*.

<sup>71</sup> UNESCO. Migration > Glossaire > Xénophobie. (Consulté le 3/31/09).

[http://portal.unesco.org/shs/en/ev.php-URL\\_ID=3026&URL\\_DO=DO\\_TOPIC&URL\\_SECTION=201.html](http://portal.unesco.org/shs/en/ev.php-URL_ID=3026&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html).

<sup>72</sup> Statistique Canada. 2003. *Enquête sur la diversité ethnique : portrait d'une société multiculturelle*. Catalogue n° 89-593-XIE

<sup>73</sup> Source : Perreau, S. 2008. *Les minorités visibles et la victimisation*, Centre canadien de la statistique juridique. Statistique Canada.

<sup>74</sup> R. A. Malatest & Associates Ltd., *Qualitative Study on Ethnocultural/racial Community Access to Federal Government Programs and Services*, 2008, Patrimoine Canada.

<sup>75</sup> Statistique Canada. 2008. *Les Canadiens et la religion*. Tendances sociales.

<sup>76</sup> Statistique Canada. 2008. *Les crimes motivés par la haine au Canada*. Centre canadien de la statistique juridique. Série de profils. Catalogue n° 85F0033M — N° 17

<sup>77</sup> Union internationale des télécommunications. (2009). *Measuring the Information Society; the ICT Development Index*.

<sup>78</sup> Ibid.

<sup>79</sup> Keown, L.A. (2007) *Suivre l'actualité : les Canadiens et leur rapport aux médias*. Tendances sociales canadiennes. Statistique Canada, Cat. n° 11-008.

---

<sup>80</sup> Keown, L.A. (2007) *Suivre l'actualité : les Canadiens et leur rapport aux médias*. Tendances sociales canadiennes. Statistique Canada, Cat. n° 11-008.

<sup>81</sup> Source : Carmichael, Kevin, "Sharp Drop in Recession Suggests Pain will be Short", *The Globe and Mail* (en ligne), 3 mars 2009, <<http://business.theglobeandmail.com/servlet/story/RTGAM.20090303.wreconomy03/BNStory/Business>>

<sup>82</sup> Source : "Canada's Economic Action Plan: Tabling the 2009-10 Main Estimates", *Daily Commercial News*, 26 février 2009, <<http://www.dcnonl.com/nw/10421/en>>

<sup>83</sup> Source : Carmichael, Kevin, "Sharp Drop in Recession Suggests Pain will be Short", in *The Globe and Mail* (en ligne), 3 mars 2009, <<http://business.theglobeandmail.com/servlet/story/RTGAM.20090303.wreconomy03/BNStory/Business>>

<sup>84</sup> Source : Carmichael, Kevin, "Central Bank Changes Tack on Credit Crisis", *The Globe and Mail* (en ligne), 4 mars 2009, <<http://business.theglobeandmail.com/servlet/story/RTGAM.20090304.wreconomy04/BNStory/Business/home>>

<sup>85</sup> Source : Statistique Canada, 13 mars 2009, *Enquête sur la population active*.

<sup>86</sup> "Canada's Labour Market in January – Job Losses in Manufacturing, But Some Surprising Pockets of Strength", *Daily Commercial News*, 23 février 2009, <<http://www.dcnonl.com/article/id32774>>

<sup>87</sup> Source : *Emploi dans le secteur public*. The Daily. 20 février 2009, <<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/090220/dq090220d-eng.htm>>

<sup>88</sup> Ibid.

<sup>89</sup> Source : McCarthy, Shawn, "Gas on the Rocks", *The Globe and Mail* (en ligne), 4 mars 2009, <<http://www.theglobeandmail.com/servlet/story/RTGAM.20090304.wrgas04/BNStory/energy/home>>

<sup>90</sup> Source : City of Vancouver, *2007 Annual Report*, <<http://vancouver.ca/publications/pdf/COVannualreport2007.pdf>>

<sup>91</sup> Source : *Protéger une société ouverte : la politique canadienne de sécurité nationale – Résumé*, <<http://www.publicsafety.gc.ca/pol/ns/secpol04-eng.aspx>>

<sup>92</sup> Ibid.

<sup>93</sup> Newburn, T. Ed. (2003) *A Handbook of Policing*. Willan Publishing.

<sup>94</sup> Source : *Le PM annonce de nouvelles mesures législatives visant à contrer le vol de véhicules et les crimes contre les biens*, 14 avril 2008, <<http://www.pm.gc.ca/eng/media.asp?category=1&id=2064>>

<sup>95</sup> Source : *Le gouvernement dépose de nouveau un projet de loi de lutte contre les crimes graves liés aux drogues*, 27 février 2009, <[http://www.justice.gc.ca/eng/news-nouv/nr-cp/2009/doc\\_32338.html](http://www.justice.gc.ca/eng/news-nouv/nr-cp/2009/doc_32338.html)>

<sup>96</sup> Source : *Le gouvernement dépose un projet de loi visant à protéger les Canadiens contre les gangs et d'autres formes de criminalité organisée*, 26 février 2009, <[http://www.justice.gc.ca/eng/news-nouv/nr-cp/2009/doc\\_32336.html](http://www.justice.gc.ca/eng/news-nouv/nr-cp/2009/doc_32336.html)>

<sup>97</sup> Source : *Le ministre de la Justice rencontre des jeunes contrevenants*, 29 juillet 2008, <[http://www.justice.gc.ca/eng/news-nouv/nr-cp/2008/doc\\_32275.html](http://www.justice.gc.ca/eng/news-nouv/nr-cp/2008/doc_32275.html)>

<sup>98</sup> Buhag, H., H. Hegre & H. Strand. 2008. Global trends in armed conflict. Centre for the study of civil war, International Peace Research Institute.

<sup>99</sup> Internal Displacement Monitoring Centre. Internal Displacement; Global Overview of Trends and Developments in 2007. April 2008. Norwegian Refugee Council.

<sup>100</sup> Rogers, P. 2008. The tipping point? ORG International Security Report 2008. Oxford Research Group.

<sup>101</sup> GRC. 26 février 2009. *20 ans de contribution policière dans les missions de paix*, Salles des médias GRC <http://www.rcmp-grc.gc.ca/news-nouvelles/2009/2009-02-26-mission-eng.htm>. (Consulté le 3/10/2009).

<sup>102</sup> Ibid.

<sup>103</sup> Ibid.

<sup>104</sup> États-Unis d'Amérique. 30 avril 2008. National Counterterrorism Center. 2007 Report on Terrorism.

<sup>105</sup> Worldwide Incidents Tracking System. <http://wits.nctc.gov/Main.do>. (Consulté le 3/6/2009).

<sup>106</sup> CSIS. "Terrorism" <http://www.csis.gc.ca/prrts/trrrsm/index-eng.asp>. (Consulté le 06/03/2009).

<sup>107</sup> Bell, S. January 30, 2009. Ottawa using intervention to extinguish Muslim extremism. National Post reporting key facts from 2008 CSIS report, "The Islamist Radicalization of Youth: Echoes in Canada" (rapport non disponible aux fins de lecture).

<sup>108</sup> Bramadat, P. & S. Wortley. 2008. *La radicalisation religieuse et les jeunes au Canada*. Présentation à une conférence. Patrimoine Canada, Direction du multiculturalisme et des droits de la personne.

<sup>109</sup> Bergin et al. Mars 2009. Special Report; Countering internet radicalization in Southeast Asia. Australian Strategic Policy Institute & S. Rajaratnam School of International Studies.

<sup>110</sup> Cannon, L. 7 septembre 2008. Déclaration. Transports Canada. (Consulté le 3/12/2009), <http://www.tc.gc.ca/mediaroom/speeches/2006/2006-09-07.htm>.

<sup>111</sup> Federal Bureau of Investigation (FBI). Organized Crime. (Consulté le 3/12/2009). <http://www.fbi.gov/hq/cid/orgcrime/aboutocs.htm>

<sup>112</sup> Worldwide Incidents Tracking System. <http://wits.nctc.gov/Main.do>. (Consulté le 3/6/2009).

<sup>113</sup> Service canadien de renseignements criminels. *Rapport 2008 sur le crime organisé*.

<sup>114</sup> Li, G. Octobre 2008. *L'homicide au Canada, 2007*. Juristat. Statistique Canada. Cat. n° 85-002-X

<sup>115</sup> Dickson-Gilmore, E.J. 2002. *Collectivités, contrebande et conflit : Envisager des mesures réparatrices pour réparer les préjudices implicites de la contrebande sur la nation mohawk d'Akwesasne*. Sous-direction de la recherche et de l'évaluation. Gendarmerie royale du Canada.

<sup>116</sup> Li, G. Octobre 2008. *L'homicide au Canada, 2007*. Juristat. Statistique Canada. Cat. n° 85-002-X

<sup>117</sup> Ibid.

<sup>118</sup> Service canadien de renseignements criminels. (2007) *Rapport annuel sur le crime organisé. L'homicide au Canada*. Centre canadien de la statistique juridique. Juristat. Statistique Canada.

<sup>119</sup> Dickson-Gilmore, E.J. 2002. *Collectivités, contrebande et conflit : Envisager des mesures réparatrices pour réparer les préjudices implicites de la contrebande sur la nation mohawk d'Akwesasne*. Sous-direction de la recherche et de l'évaluation. Gendarmerie royale du Canada.

<sup>120</sup> Office des Nations unies contre la drogue et le crime. 2008. *Rapport mondial sur la drogue 2008*.

<sup>121</sup> Ibid, p.7 (en anglais).

<sup>122</sup> Ibid, p.31 (en anglais).

<sup>123</sup> UNICRI. Illicit Drugs are a Main Catalyst for Conflicts. Speaking notes for Sandro Calvani. World Forum Against Drugs. Stockholm. September 8, 2008.

<sup>124</sup> ONUDC. (2009). Rapport mondial sur les drogues 2008, p. 74 (en anglais).

<sup>125</sup> UNODC. (I2009). Rapport mondial sur les drogues 2008, p. 80 (en anglais).

<sup>126</sup> Dauvergne, M. 2008. Statistiques de la criminalité au Canada, 2007. *Juristat*. Statistique Canada – Cat. n° 85-002-X, vol. 28, n° 7.

<sup>127</sup> Ibid, p.1.

<sup>128</sup> GRC. 2006. Rapport sur la situation des drogues illicites, p. 34 (en anglais).

<sup>129</sup> GRC. 2006. Rapport sur la situation des drogues illicites.

<sup>130</sup> Ibid, p. 10 (en anglais).

<sup>131</sup> Ibid, p. 38 (en anglais).

<sup>132</sup> Ibid.

<sup>133</sup> Les Associés de recherche EKOS Inc. Décembre 2007. *Enquête sur la conduite avec facultés affaiblies menée pour Transports Canada/MADD Canada*. Rapport final. Transports Canada. Cat. No. TP 14760 E.

<sup>134</sup> Mann, R. et al. (2003) *Effets du cannabis sur la conduite automobile : une analyse de l'état actuel des connaissances centrée sur les données canadiennes*. Sécurité routière et réglementation automobile, Transports Canada. Cat. No. TP 14179 E.

<sup>135</sup> Ibid.

<sup>136</sup> GRC. Violation des droits de la propriété intellectuelle. (Consulté le 3/12/2009). <http://www.rcmp-grc.gc.ca/fep-pelf/ipr-dpi/index-eng.htm>

<sup>137</sup> Canadian Anti-Counterfeiting Network. March 2007. Report on Counterfeiting and Piracy in Canada: A Road Map for Change. Toronto, ON.

<sup>138</sup> GRC. Renseignements criminels. Monnaie contrefaite au Canada – Décembre 2007. Canada.

<sup>139</sup> Ibid.

<sup>140</sup> Dauvergne, M. 2008. *Statistiques de la criminalité au Canada, 2007*. Juristat. Statistique Canada – Cat. n° 85-002-X, vol. 28, n° 7.

<sup>141</sup> GRC. Renseignements criminels. Monnaie contrefaite au Canada – Décembre 2007. Canada.

<sup>142</sup> Ibid.

<sup>143</sup> ONU. Février 2009. *Rapport mondial sur la traite des personnes : un crime qui nous déshonore tous*. Office des Nations unies contre la drogue et le crime. New York.

<sup>144</sup> Ibid, p.7 (en anglais).

<sup>145</sup> Nexus Institute to Combat Human Trafficking and the International Organization for Migration. 2005. Other Forms of Trafficking in Minors: Articulating Victim Profiles and Conceptualizing Interventions.

<sup>146</sup> ONU. Février 2009. *Rapport mondial sur la traite des personnes : un crime qui nous déshonore tous*. Office des Nations unies contre la drogue et le crime. New York, p. 7 (en anglais)

<sup>147</sup> Ibid., p. 10 (en anglais).

<sup>148</sup> Ibid., p. 10 (en anglais).

<sup>149</sup> Bruckert, C. 2002. *La « traite » des êtres humains et le crime organisé : Examen de la littérature*. Sous-direction de la recherche et de l'évaluation. GRC.

- <sup>150</sup> Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2008. *Perspectives des migrations internationales*. [http://www.unhcr.org/refworld/country, ITA, 4562d8b62,48ce1d62c,0.html](http://www.unhcr.org/refworld/country_ITA_4562d8b62_48ce1d62c_0.html) (Consulté le 10/03/2009.)
- <sup>151</sup> UNHCR. Septembre 2008. *Afrique de l'Ouest : la révision des politiques nécessaires pour stopper l'immigration clandestine*.
- <sup>152</sup> Acosta, F. 2003. *Le Canada et les nouveaux défis posés par la corruption dans le nouvel ordre mondial. Une analyse bibliographique*. Sous-direction de la recherche et de l'évaluation de la Gendarmerie royale du Canada. Ottawa.
- <sup>153</sup> CIC. 2008. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2008*.
- <sup>154</sup> OCDE. 2008. *Perspectives des migrations internationales : SOPEMI – édition 2008*.
- <sup>155</sup> ONU. Février 2009. *Rapport mondial sur la traite des personnes : un crime qui nous déshonore tous*. Office des Nations unies contre la drogue et le crime. New York, p.133
- <sup>156</sup> Canadian Broadcast Corporation. 2005. In depth: Racial Profiling. (Consulté le 3/12/2009) <[http://www.cbc.ca/news/background/racial\\_profiling/](http://www.cbc.ca/news/background/racial_profiling/)>
- <sup>157</sup> Sauv , J. & K. Hung. D cembre 2008. *Une perspective internationale sur les victimes de la criminalit *. Juristat. Statistique Canada. Cat. n  85-002-X
- <sup>158</sup> van Dijk, J., J. van Kesteren & P. Smit. 2007. *Une perspective internationale sur les victimes de la criminalit ; r sultats-cl s de 2004-2005 ICVS and EU ICS*. Office des Nations unies contre la drogue et le crime.
- <sup>159</sup> Ibid., p. 12 (en anglais).
- <sup>160</sup> Ibid., p. 18 (en anglais).
- <sup>161</sup> Gannon, M. & K. Mihorean. 2005. *La victimisation criminelle au Canada, 2004*. Statistique Canada – Cat. n  85-002-XPE, vol. 25
- <sup>162</sup> Ibid.
- <sup>163</sup> Ibid.
- <sup>164</sup> Brennan, S. & A. Taylor-Butts. 2008. *Les agressions sexuelles au Canada, 2004 et 2007*. Centre canadien de la statistique juridique. Statistique Canada. Cat. n  85F0033M – N  19.
- <sup>165</sup> Gannon, M. & K. Mihorean. 2005. *La victimisation criminelle au Canada, 2004*. Statistique Canada – Cat. n  85-002-XPE, Vol. 25.
- <sup>166</sup> Brzozowski et al. Juin 2006. *La victimisation et la criminalit  chez les peuples autochtones du Canada*. Statistique Canada –Cat. n  85-002-XIE, Vol. 26, n  3.
- <sup>167</sup> Brennan, S. & A. Taylor-Butts. 2008. *Les agressions sexuelles au Canada 2004 et 2007*. Centre canadien de la statistique juridique. Statistique Canada. Cat. n  85F0033M – N  19.
- <sup>168</sup> Ibid.
- <sup>169</sup> Ibid.
- <sup>170</sup> PhoneBusters. 2 mars 2009. Compte rendu succinct mensuel.
- <sup>171</sup> S curit  publique Canada. 2008. Avis public aux consommateurs. <http://www.publicsafety.gc.ca/prg/le/bs/consumers-en.asp> Accessed 05/03/2009.
- <sup>172</sup> Banque du Canada. 2009. Fraude d'identit . Annonce publique. 17-AFAP/PSAF (03-08).
- <sup>173</sup> Statistique Canada. *Une  tude de faisabilit  en vue d'am liorer la mesure de la fraude au Canada*. Statistique Canada. Cat. n  85-569.
- <sup>174</sup> Statistique Canada. *D penses int rieures en recherche et d veloppement (DIRD), selon le secteur de financement, par province*. Tableau de CANSIM. Cat. n  88F0006XIE. (Consult  le 09/03/2009).
- <sup>175</sup> Statistique Canada. 2005. *Estimations des d penses canadiennes au titre de la recherche et du d veloppement (DIRD), Canada, 1995   2006*. Division des sciences, de l'innovation et de l'information  lectronique – Documents de travail. Cat. n  88F0006XIE2005020.

- 
- <sup>176</sup> Statistique Canada. *Activités scientifiques fédérales 2007-2008*. Cat. n° 88-204-X.
- <sup>177</sup> Statistique Canada. 2005. *Estimations des dépenses canadiennes au titre de la recherche et du développement (DIRD), Canada, 1995 à 2006*. Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique – Documents de travail. Cat. n° 88F0006XIE2005020.
- <sup>178</sup> Statistique Canada. *Activités scientifiques fédérales 2007-2008*. Cat. n° 88-204-X. p. 24.
- <sup>179</sup> Conseil sectoriel de la police. Mars 2006. *La police en 2005*.
- <sup>180</sup> IESI. 2008. Rapport final – *Capacités d'interventions policières au Canada : ressources limitées ou potentiel infini ?* P. 23.
- <sup>181</sup> Ibid. p. 23.
- <sup>182</sup> Commission du droit du Canada. 2006. *En quête de sécurité : l'avenir du maintien de l'ordre au Canada*. Canada.
- <sup>183</sup> Statistique Canada. 2008. *Utilisation des technologies de l'information et des communications par les entreprises et les gouvernements*. (Entreprises qui utilisent le courrier électronique). Tableau CANSIM.
- <sup>184</sup> Statistique Canada. *Cybercriminalité : enjeux, sources de données et faisabilité de recueillir des données auprès de la police*. Cat. n° 85-558, p. 5.
- <sup>185</sup> Ibid.
- <sup>186</sup> Banque du Canada. 2009. Fraude d'identité. Annonce publique. 17-AFAP/PSAF (03-08).
- <sup>187</sup> R. A. Malatest & Associates Ltd., Cybersecurity Education in Canada; A Review of Supply and Demand Issues pour le Bureau de protection de l'infrastructure essentielle et de planification d'urgence (Gouvernement du Canada) 2004.
- <sup>188</sup> Statistique Canada. 4 mars 2009. *Activités scientifiques en biologie dans les ministères et organismes fédéraux, 2007-2008*. Statistiques des sciences. Cat. n° 88-001-XWE. Vol. 33, n° 1.
- <sup>189</sup> Lonmo, C & C. McNiven. 2007. *Résultats choisis de l'Enquête sur l'utilisation et le développement de la biotechnologie de 2005*. Statistique Canada. Cat. n° 88F0006XIE – N° 006.
- <sup>191</sup> Commission du droit du Canada. 2006. *En quête de sécurité : l'avenir du maintien de l'ordre au Canada*. Canada.
- <sup>192</sup> Source : Statistique Canada. *Les ressources policières au Canada, 2008*, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-225-x/85-225-x2008000-eng.pdf>>
- <sup>193</sup> Source : Statistique Canada, *Les ressources policières au Canada, 2008*, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-225-x/85-225-x2008000-eng.pdf>>
- <sup>194</sup> Source : Statistique Canada, *Les ressources policières au Canada, 2008*, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-225-x/85-225-x2008000-eng.pdf>>
- <sup>195</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats, 2004*, <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/85-565-X/85-565-XIE2005001.pdf>>
- <sup>196</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats, 2004*, <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/85-565-X/85-565-XIE2005001.pdf>>, pp. 11 et 23.
- <sup>197</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats, 2004*, <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/85-565-X/85-565-XIE2005001.pdf>>, p. 15.
- <sup>198</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats, 2004*, <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/85-565-X/85-565-XIE2005001.pdf>>

<sup>199</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats, 2004*, <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/85-565-X/85-565-XIE2005001.pdf>>, p. 25.

<sup>200</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats, 2004*, <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/85-565-X/85-565-XIE2005001.pdf>>, p. 25.

<sup>201</sup> Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale sur la victimisation, cycle 18 : un aperçu des résultats, 2004*, <<http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/Statcan/85-565-X/85-565-XIE2005001.pdf>>, p. 25.

<sup>202</sup> Source : Police provinciale de l'Ontario, *Plan d'affaires 2008 et Rapport annuel 2007*, <[http://www.opp.ca/Intranetdev/groups/public/documents/businessservices/opp\\_002587.pdf](http://www.opp.ca/Intranetdev/groups/public/documents/businessservices/opp_002587.pdf)>

<sup>203</sup> Source : Li, Geoffrey, *Services de sécurité privés et services de police publics*, Décembre 2008, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2008010/article/10730-eng.pdf>>

<sup>204</sup> Source : Recensement de 2006 : *Portrait de la population canadienne en 2006, selon l'âge et le sexe : La dynamique de la population infraprovinciale*, <<http://www12.statcan.gc.ca/english/census06/analysis/agesex/NatlPortrait7.cfm>>

<sup>205</sup> Source : Service de police de Toronto. *Analyse de l'environnement de 2008*, <<http://www.torontopolice.on.ca/publications/files/reports/2008envscan.pdf>>, p. 222.

<sup>206</sup> Commission du droit du Canada. 2006. *En quête de sécurité l'avenir du maintien de l'ordre au Canada*. Canada.

<sup>207</sup> Source : Li, Geoffrey, *Services de sécurité privés et services de police publics*. Décembre 2008, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2008010/article/10730-eng.pdf>>

<sup>208</sup> Source : Statistique Canada, *Les ressources policières en 2008*, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-225-x/85-225-x2008000-eng.pdf>>

<sup>209</sup> Source : Statistique Canada, *Les ressources policières en 2008*, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/85-225-x/85-225-x2008000-eng.pdf>>

<sup>210</sup> Source : Service de police de Toronto. *Analyse de l'environnement de 2008*, <<http://www.torontopolice.on.ca/publications/files/reports/2008envscan.pdf>>, p. 212.

<sup>211</sup> Source : Conseil sectoriel de la police, *Attitudes des jeunes envers la police*. Mise à jour 2007, <<http://www.policecouncil.ca/reports/PSCYouthUpdate.pdf>>, p. 1.

<sup>212</sup> Source : Service de police de Toronto. *Analyse de l'environnement de 2008*, <<http://www.torontopolice.on.ca/publications/files/reports/2008envscan.pdf>>, p. 225.

<sup>213</sup> Source : Service de police de Toronto. *Analyse de l'environnement de 2008*, <<http://www.torontopolice.on.ca/publications/files/reports/2008envscan.pdf>>, p. 226.

<sup>214</sup> Source : Police provinciale de l'Ontario, *Plan d'affaires 2008 et Rapport annuel 2007*, <[http://www.opp.ca/Intranetdev/groups/public/documents/businessservices/opp\\_002587.pdf](http://www.opp.ca/Intranetdev/groups/public/documents/businessservices/opp_002587.pdf)>

<sup>215</sup> Source : Service de police de Toronto. *Analyse de l'environnement de 2008*, <<http://www.torontopolice.on.ca/publications/files/reports/2008envscan.pdf>>, p. 211.

<sup>216</sup> Source : Service de police de Toronto. *Analyse de l'environnement de 2008*, <<http://www.torontopolice.on.ca/publications/files/reports/2008envscan.pdf>>, p. 213.

<sup>217</sup> Source : Institut d'études stratégiques internationales/ Association canadienne des chefs de police, *Capacités d'interventions policières au Canada : ressources limitées ou potentiel infini ?*, <[www.cacpisis.ca/ISIS2008FinalReportforPublication.pdf](http://www.cacpisis.ca/ISIS2008FinalReportforPublication.pdf)>, p. 21.

<sup>218</sup> Source : Institut d'études stratégiques internationales/ Association canadienne des chefs de police, *Capacités d'interventions policières au Canada : ressources limitées ou potentiel infini ?*, <[www.cacpisis.ca/ISIS2008FinalReportforPublication.pdf](http://www.cacpisis.ca/ISIS2008FinalReportforPublication.pdf)>, p. 22.